



SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

<http://gefca-asso.fr>

MAISON DES ADOLESCENTS DE L'AIN

DIAGNOSTIC ANTENNE OYONNAX

ETAT DES LIEUX AMBERIEU-EN-B.



Maison des adolescents

GCSMS Maison des adolescents de l'Ain



Novembre 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
Contexte de la Maison des adolescents de l'Ain	8
Missions de la Maison des adolescents	8
Origine et implantation dans l'Ain	9
Quelques données de cadrage sur la Maison des adolescents de l'Ain	10
La demande	11
Methodologie proposée	11
Approche et principaux éléments de méthodologie	11
L'enquête auprès des collégiens et lycéens.....	12
PARTIE 1. DIAGNOSTIC ANTENNE D'OYONNAX.....	14
Problématique et enjeux.....	15
Constats	15
Hypothèses	15
Caractéristiques du territoire	16
Démographie et économie	16
Des indicateurs d'« alerte »	17
Immigration	18
Les acteurs du territoire	19
Les ressources scolaires.....	19
Autres dispositifs dédiés aux adolescents	20
Autres dispositifs de coordination.....	22
Fonctionnement de La MDA à Oyonnax	23
Activité.....	23
Perception de la MDA par les jeunes et les professionnels.....	25
Accessibilité, localisation, implantation	28
Horaires et jours d'ouverture	29
L'équipe de la MDA et du site d'Oyonnax	29
Approche des besoins	31
Approche quantitative.....	31
Approche qualitative des besoins.....	32
Synthèse et axes de travail.....	34
Communication	34
Implantation	35
Missions et actions	35
Ouverture du site et horaires	36
Equipe et ressources humaines	36

PARTIE 2. ETAT DES LIEUX BESOINS ET RESSOURCES SUR AMBERIEU-EN-B.	37
Contexte de l'état des lieux	38
Présentation du territoire	39
Périmètre	39
Contexte socio-démographique	40
Les acteurs	42
Approche des besoins	47
Difficultés et problématiques soulignées	47
Besoins complémentaires à l'offre existante	48
Approche quantitative	48
Pistes de réflexion pour l'ouverture d'une antenne	50
Articulation avec les acteurs	50
Implantation	50
Ouverture et modalités d'intervention	51
Equipe	51
Communication	52
ANNEXES	53
Cartographies	54
Celendrier des entretiens	58
Sitographie – bibliographie	59
Questionnaire collégiens – lycéens	60
Trame entretiens	62

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA MAISON DES ADOLESCENTS DE L'AIN

Missions de la Maison des adolescents

Les Maisons des adolescents organisent l'accueil, l'orientation, la prise en charge et l'accompagnement des adolescents sur l'ensemble du territoire. Elles assurent l'accueil de l'entourage familial et apportent un soutien et une expertise aux professionnels intervenant dans le champ de l'adolescence.

Elaboré en 2005, un premier cahier des charges a servi de support à un programme de développement mené par le Ministère de la santé. A la suite d'une évaluation nationale en 2013¹, l'actualisation du cahier des charges des Maisons des adolescents² a conduit à consolider le dispositif existant et renforcer sa dimension partenariale, afin de garantir la mise en œuvre de l'ensemble de leurs missions et l'égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire national.

Lieu d'accueil et de soutien aux adolescents et leur famille, la Maison des adolescents est un espace d'écoute et de parole sur tous les sujets qui peuvent préoccuper les jeunes, leurs parents et les professionnels en contact avec les adolescents (mal-être, famille, sexualité, alcool, violence, solitude, harcèlement, alimentation...)

Une équipe pluri-professionnelle (médecin, psychologue, infirmière, assistant de service social, éducateur, etc. ...) est présente pour répondre aux questions, écouter, orienter. Elle peut assurer un suivi à court et moyen terme.

Les principes qui en font un outil précieux et apprécié du public sont notamment : la libre adhésion, le possible anonymat pour les jeunes, la gratuité.

Au-delà du socle commun répondant au cahier des charges national, les Maisons des adolescents s'adaptent au contexte du territoire sur lequel elles sont implantées (caractéristiques de la population, état des ressources et partenariats existants).

En mars 2023, le Haut Conseil de l'enfance et de l'adolescence alerte encore « avec force sur l'urgence de moyens suffisants dédiés aux approches pédopsychiatriques de proximité et pluridisciplinaires, et aux offres psychothérapeutiques, éducatives et sociales destinées à l'enfant et à la famille qu'elles soutiennent ».

¹ Evaluation de la mise en place du dispositif « maison des adolescents » (MDA) – IGAS, 2013

² Circulaire n° 5899-SG du 28 novembre 2016 relative à l'actualisation du cahier des charges des Maisons des adolescents

Origine et implantation dans l'Ain

« La création d'une Maison des adolescents dans le département de l'Ain s'est inscrite d'emblée dans une logique de réseau destinée à optimiser et amplifier le travail et les partenariats des organisations œuvrant déjà pour la cause adolescente.

Initiée en 2006 par l'équipe de l'Unité de soins pour adolescents (USAdo) du Centre psychothérapeutique de l'Ain (CPA) géré par l'ORSAC, ce projet a été travaillé par étape en s'élargissant progressivement à l'ensemble des acteurs professionnels du réseau. En novembre 2012, le Préfet de l'Ain et le directeur de l'ARS ont approuvé la constitution du Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) « Maison des adolescents » composé de l'ORSAC, les PEP 01 et l'ADSEA 01. Après le départ de l'ADSEA 01 puis du Prado, l'Institut d'enfants Seillon a souhaité intégrer la gouvernance du GCSMS. »

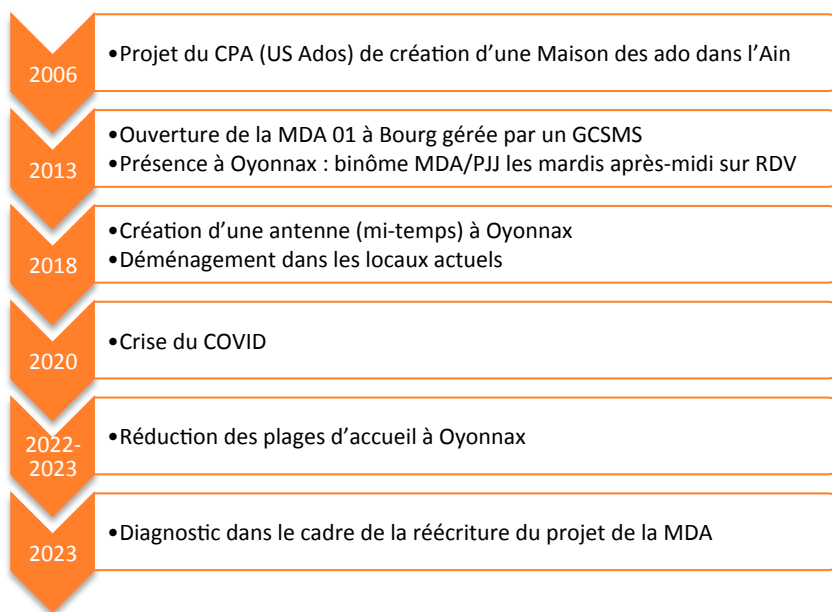
Le projet de création de la MDA de l'Ain prévoyait une couverture départementale avec 4 sites.

« Le site de la MDA à Bourg en Bresse a ouvert en mai 2013 avec, dès son démarrage, la volonté d'inscrire son fonctionnement et les prestations proposées au plus près du cahier des charges national des MDA et des directives de l'ARS. Ces deux instances recentrent les missions des MDA autour de 3 axes : l'accueil généraliste, la promotion de la santé et le soutien aux professionnels.

Depuis septembre 2013 la MDA est également présente à Oyonnax. La présence de la MDA sur ce site a débuté par l'organisation d'une permanence d'accueil sur rendez-vous le mardi après-midi.

La volonté des acteurs locaux (ARS, Mairie, CD, DDCS, PJJ, Education Nationale, GCSMS MDA) a été d'engager une réflexion sur la création d'une implantation de la Maison des Adolescents à Oyonnax dans les mêmes conditions que celles proposées à Bourg en Bresse.

Ce projet a abouti, en 2018, grâce aux financements complémentaires de l'ARS, du Conseil Départemental de l'Ain et une contribution de la Maire d'Oyonnax, permettant l'ouverture de ce nouveau site à mi-temps. »³



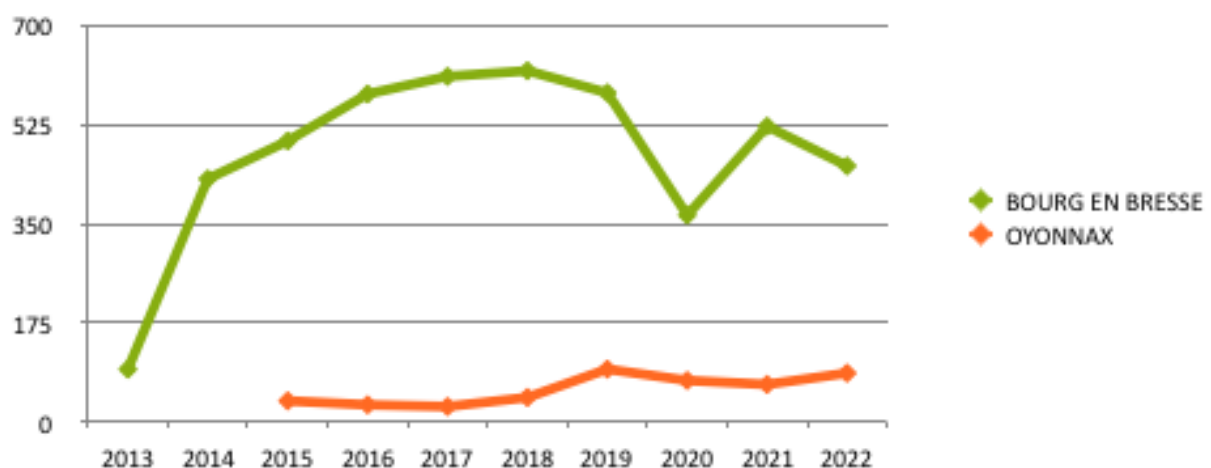
³ Cahier des charges pour appel à candidatures – réécriture du projet Maison des adolescents de l'Ain (Février 2023)

Quelques données de cadrage sur la Maison des adolescents de l'Ain

- Chiffres clefs 2022



- Evolution de la file active de la MDA depuis sa création



• L'équipe

L'équipe de la maison des adolescents se caractérise notamment par ses deux dimensions pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle :

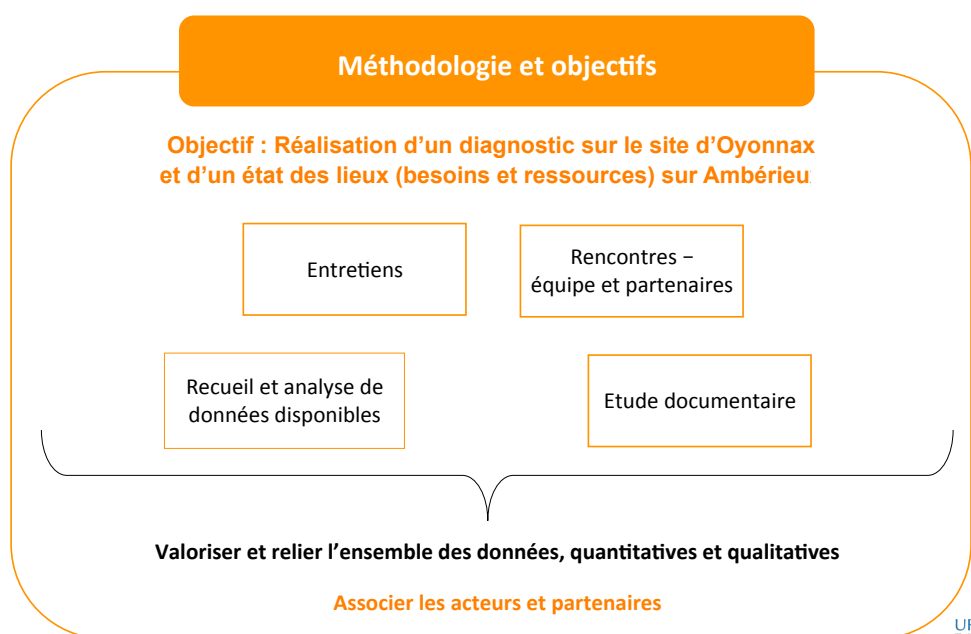
- la pluridisciplinarité permet un croisement des regards sur les situations, avec le principe d'entretiens en binôme avec deux professionnels de deux disciplines différentes (éducateur spécialisé, psychologue, infirmier, assistant de service social) ; la coordination médicale était assurée au départ par un psychiatre puis par un pédiatre avec une spécialité adolescents (DU).
- la dimension inter-institutionnelle qui représente une richesse de la MDA se traduit par les mises à disposition de temps de professionnels par les multiples partenaires (Education nationale, Protection judiciaire de la jeunesse ...) contribuant au maillage des acteurs.

La demande

En amont de la réécriture de son projet, la MDA et le GCSMS gestionnaire ont souhaité conduire un diagnostic sur le fonctionnement de l'antenne d'Oyonnax, ainsi qu'un état des lieux des besoins et ressources sur le secteur d'Ambérieu en Bugey. L'accompagnement de la réécriture et la mission de diagnostic / état des lieux a été confié à l'URIOPSS en collaboration avec l'association GEFCA (pour la réalisation du présent rapport).

METHODOLOGIE PROPOSEE

Approche et principaux éléments de méthodologie



La méthodologie s'appuie sur :

- un recueil des données existantes, quantitatives et qualitatives,
- des entretiens et rencontres avec l'équipe et des partenaires courant juin puis septembre 2023 (voir détail en annexe),
- le croisement avec les résultats de l'enquête réalisée par la MDA auprès de collégiens et lycéens sur Oyonnax et Nantua.

Il s'agit donc essentiellement d'une approche empirique, envisagée à partir de l'existant.

L'exploitation des données quantitatives concerne essentiellement :

- en interne : les données d'activité de la MDA ;
- en externe : les données sur la démographie, l'état de santé, l'offre et le recours à l'offre.

Sur ce dernier aspect on peut noter, comme principales limites au recueil et traitement des données :

- les difficultés liées à la disparité des sources et l'accès aux données (sur les sites Balises et Atlas santé mentale) ;
- les limites de l'approche territoriale (difficultés à définir un territoire d'étude, et limites liées au secret statistique⁴).

La bibliographie étudiée est citée en annexe. Ont été notamment exploités les diagnostics locaux de santé réalisés par l'ORS, ainsi que les éléments du projet territorial de santé mentale PTSM.

L'enquête auprès des collégiens et lycéens

• Contexte et méthodologie

Dans le cadre de sa formation CAFERUIS, Ludovic Bouillot, éducateur spécialisé à la MDA de l'Ain a choisi d'axer son mémoire sur la compréhension des difficultés du site d'Oyonnax, et l'identification des conditions favorables au maintien du fonctionnement de ce site. Pour ce faire, il a notamment conduit différents entretiens auprès de partenaires, et lancé une enquête auprès des collégiens et lycéens du secteur.

Il a sollicité le réseau de professionnels de la MDA au sein des établissements scolaires (infirmiers, assistants de service social, conseillers principaux d'éducation, professeurs) pour mieux accompagner la diffusion de l'enquête auprès des élèves. Ceci contribue à expliquer les écarts dans les taux de retours (voir ci-dessous) : biais du réseau et biais de l'implication des professionnels. Les questionnaires ont été distribués et récupérés par les enseignants au format papier.

Deux établissements du territoire n'ont pas été destinataires de l'enquête :

- le lycée professionnels rural privé de l'Ain (site de Nantua)
- le collège Théodore Rosset (à Montréal-la-Cluse).

⁴ Pour respecter les règles de secret statistique et fiscal, la valeur n'est pas affichée lorsque l'indicateur donne une information de manière directe ou indirecte sur une population inférieure à 5 individus et 11 ménages

- **Traitement des réponses**

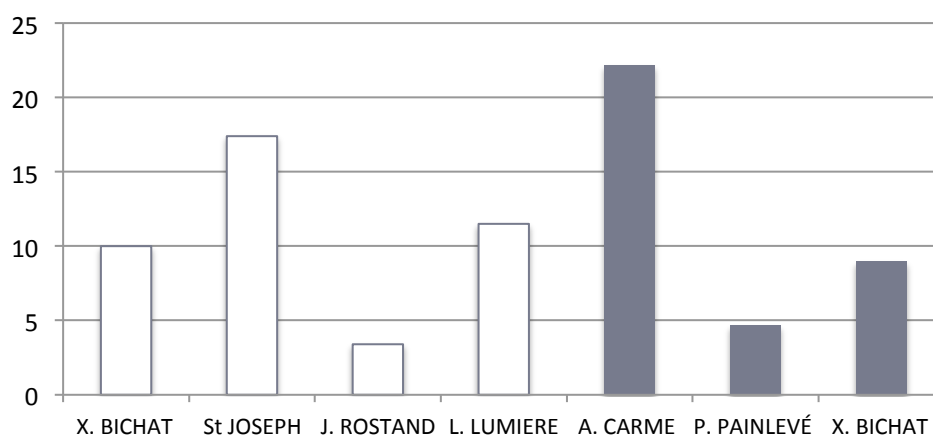
Au regard du nombre de réponses au questionnaire (supérieur à 500), et de la difficulté pour L. Bouillot à traiter seul ces données, GEFCA et l'URIOPSS ont proposé leur appui pour la saisie et le traitement. Ces données représentent en effet une source d'information précieuse, pouvant largement alimenter le diagnostic.

Un masque de saisie des réponses a été créé sur le logiciel Framiforms⁵, puis la saisie a été assurée conjointement par la MDA, l'URIOPSS et GEFCa.

Le traitement des réponses est intégré dans les différentes parties ci-dessous du rapport.

Le taux de retour (nombre de réponses par rapport à la cible qu'est l'effectif estimé⁶ de l'établissement) est très variable : de 0% (le collège Ampère n'a transmis aucune réponse) ou 3% (collège Jean Rostand) à plus de 20% pour le Lycée A. Carme.

Taux de retour estimé des établissements (collèges et lycées) en %



⁵ Outil de Framasoft : réseau associatif qui propose un ensemble de sites et de projets autour du logiciel libre, sa culture et son état d'esprit

⁶ Les données sur les effectifs ont pu être recueillies pour l'année scolaire 2021-22 (voire précédente) sur le site <https://annuaire-education.fr>.

PARTIE 1.

DIAGNOSTIC

ANTENNE D'OYONNAX

PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Constats

La démarche de diagnostic a été engagée sur le fonctionnement de l'antenne d'Oyonnax, en raison de l'activité insuffisante sur ce site au regard des besoins perçus.

Les principales difficultés repérées par l'équipe sont les suivantes :

- L'activité ne décolle pas et beaucoup d'accompagnements s'interrompent rapidement ;
- L'équipe connaît un turn-over important de salariés et professionnels mis à disposition par les partenaires, ainsi que des difficultés de recrutement (notamment pour les postes de psychologue et éducateur spécialisé) ;
- La configuration des locaux freine certaines activités, notamment l'accueil groupal.

Hypothèses

Il s'agit d'explorer certaines hypothèses avancées par la MDA (équipe, direction, gestionnaires) pour expliquer le faible nombre de jeunes passant la porte de la MDA – antenne d'Oyonnax, et le décalage entre les besoins et le recours à l'offre :

- une communication insuffisante / inadaptée
- une implantation peu adaptée (dans un immeuble d'habitation d'un quartier prioritaire ; trop loin des établissements scolaires)
- Un manque de connaissance et d'orientation par les partenaires
- Une multiplicité des dispositifs sur le territoire induisant un manque de visibilité
- Une approche culturelle (nombreuses communautés issues de l'immigration) avec des référentiels différents en matière de santé et surtout de prévention.

On peut également s'intéresser aux facteurs sociologiques du phénomène du non-recours aux droits et dispositifs chez les jeunes, mis en lumière notamment par les travaux de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE), tels que : une méconnaissance et un manque d'information, un manque de confiance des jeunes à l'égard des institutions publiques et des travailleurs sociaux, ou encore des situations de précarité économique et professionnelle des jeunes pouvant alimenter le phénomène du non-recours⁷.

La démarche entreprise sur ce secteur a consisté en 2 principaux objectifs :

- objectiver les données pour confirmer les hypothèses
- ébaucher des pistes qui pourront être précisées dans le cadre de la réécriture du projet.

⁷ « Les raisons du non recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux » – B. Vial (dec. 2021)

CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

Un diagnostic local de santé a été réalisé en 2009 puis 2017 par l'Observatoire régional de la santé pour les communes d'Oyonnax, Arbent et Belignat. Il décrit de manière contrastée le contexte de ce « noyau urbain », marqué d'atouts et de difficultés.

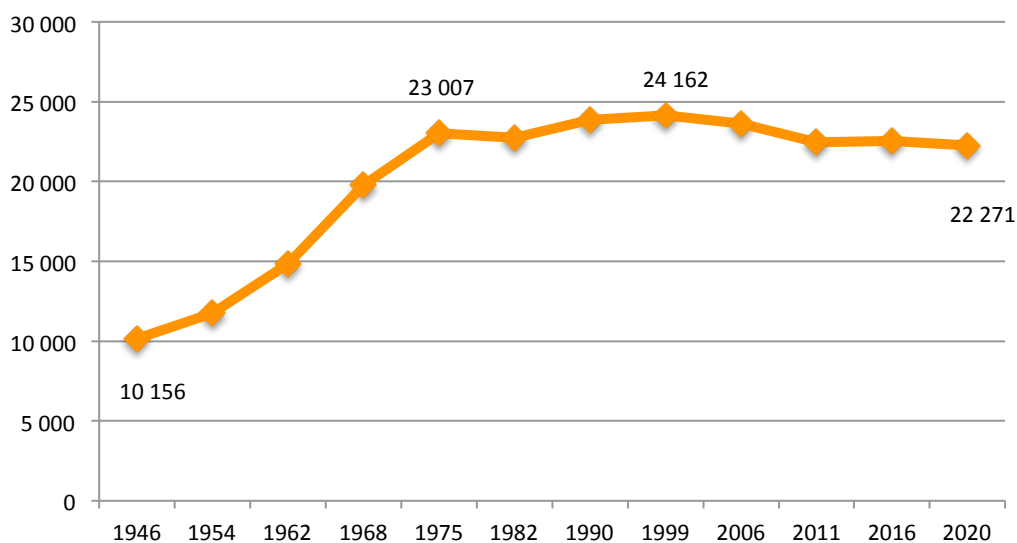
Oyonnax est la deuxième ville du département de l'Ain, de par son économie et sa démographie. Elle demeure le centre de la « Plastics Vallée », reconnue en 2005 comme pôle européen de compétitivité pour la plasturgie. Oyonnax est également la ville-centre de la Communauté de Communes Haut-Bugey (36 communes et plus de 57 000 habitants). Arbent et Bellignat, communes limitrophes d'Oyonnax sont les plus peuplées de la communauté de communes, avec Nantua, autre sous-préfecture et deuxième pôle de centralité du bassin.

Le bassin oyonnaxien présente différentes ressources notamment :

- culturelles (deux cinémas municipaux dont un d'art et d'essai, un conservatoire, un centre culturel, un musée)
- sportives : multiples équipements, associations et équipes sportives de haut niveau (rugby)
- environnementales : proximité des montagnes du Jura et du Parc Naturel régional du Haut-Jura.

Démographie et économie

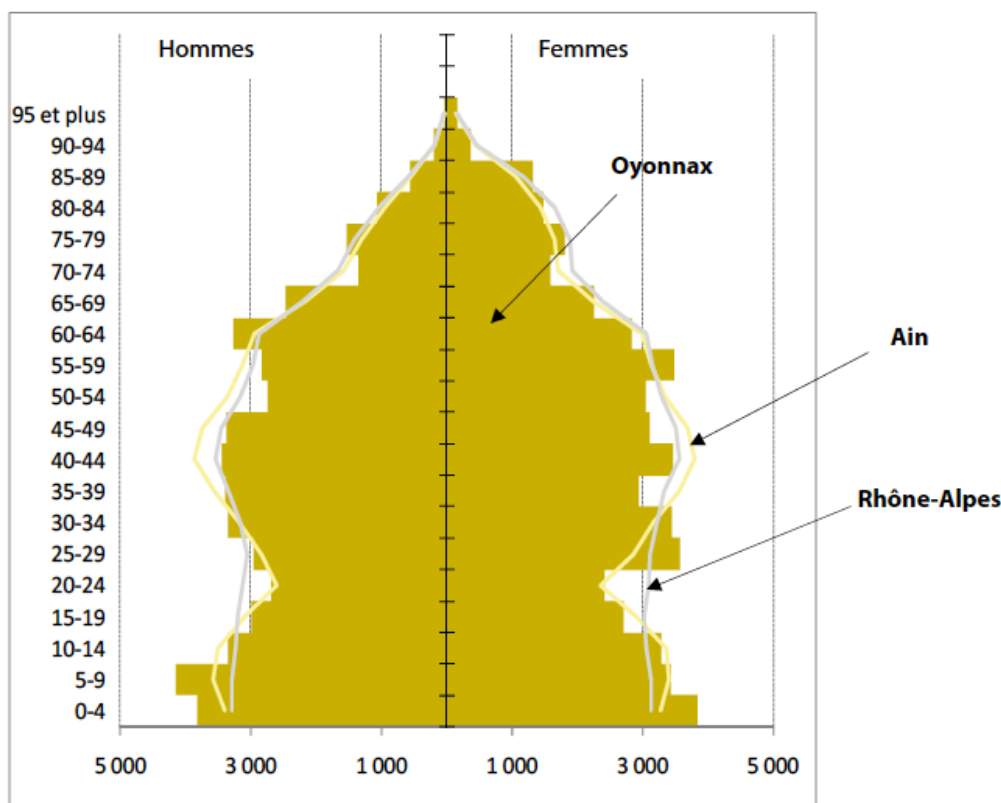
Oyonnax a longtemps été une ville de plein emploi et de croissance démographique du fait de la prospérité de l'industrie plastique locale, l'une des plus dynamiques d'Europe. Néanmoins, et même si elles ont résisté plus longtemps que d'autres, les entreprises du bassin oyonnaxien ont fini par être touchées par la crise et par le chômage. Les difficultés économiques se sont répercutées sur la démographie locale : **depuis le début des années 2000 Oyonnax perd des habitants**, qui quittent ce territoire, et notamment des jeunes adultes en recherche d'un premier emploi. La variation de la population est ainsi de - 0,2% entre 2014 et 2020.



Evolution de la population d'Oyonnax en nombre d'habitants

Sources : EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006

La pyramide des âges de la commune d'Oyonnax présente une population avec une base large (part importante de jeunes enfants) et une sous-représentation des jeunes de 20-30 ans (avec un nombre peu élevé d'étudiants).



Source : INSEE, RP 2012, traitement ORS

Des indicateurs d'« alerte »

Il s'agit de pointer parmi les indicateurs démographiques, économiques, sanitaires et sociaux courants, certains indicateurs qui se situent en décalage avec les moyennes du département et/ou de la région. Ces éléments peuvent contribuer à illustrer certains constats ou difficultés, et nous amener à tenter de mieux comprendre la situation du territoire.

Sont observées ici les données de la communauté de communes « Haut-Bugey agglomération ».

Indicateurs	Oyonnax	CCHBA	Ain	AURA
part des familles à bas revenu		21,9%		17,6%
part des bénéficiaires de la CMU-C		7,6%	4,6%	
part des 15 ans et plus non scolarisés sans diplôme	40,9%		< 20%	20,4%
taux de pauvreté	27%		10,5%	12,7%
taux d'activité des 15-64 ans	71,9%		78,4%	75,8%
taux de chômage	16,3%	14%	9,5%	10,9%

Source : RP 2020

Le chômage et la précarité ont un effet négatif sur les conditions de vie de la population et donc sur la santé et le recours aux soins et à la prévention (ce lien étant depuis longtemps démontré). Au-delà, ces difficultés jouent contre le territoire au plan de son attractivité, avec des difficultés à recruter ou favoriser l'installation de certains professionnels, notamment de santé.

Ainsi, la densité des professionnels de santé (en particulier les médecins généralistes et orthophonistes) reste beaucoup plus faible que dans le département et la région :

Densité = Nombre pour 100 000 habitants

Professionnel	EPCI Haut-Bugey Agglomération	Ain	Région AURA
Médecin généraliste	53,7	72,1	91,3
Orthophoniste	17,4	31,6	36,1

Source : *Balises Auvergne Rhône-Alpes*

Parallèlement aux données sur l'offre, le recours à l'offre est assez logiquement en deçà des moyennes du département et de la région.

Immigration

Oyonnax constitue un pôle industriel très attractif grâce à la Plastics Vallée. Par son développement exceptionnel dans les années 1960/1970, la plasturgie a attiré de nouvelles migrations, avec des vagues successives à partir des 30 Glorieuses :

- des Italiens (dans les années 50-60)
- puis des portugais et espagnols (années 60-70)
- des nord-africains (années 70-80)
- puis une vague d'arrivée de turcs
- dans les années 70, des asiatiques (Cambodge – Vietnam) originaires de milieux plutôt aisés.

Selon les origines, les périodes concernées et les conditions d'accueil, les modalités et niveaux d'« intégration » ont été variables, y compris entre les générations pour une même origine.

Aujourd'hui, Oyonnax compte une importante population étrangère avec une grande richesse et une très forte diversité culturelle :

- une quarantaine de nationalités cohabitent dans le bassin industriel,
- plus de 20% de la population d'Oyonnax était née à l'étranger en 2013,
- en 1999, 54,4 % des jeunes de moins de 18 ans étaient d'origine étrangère.

Cette caractéristique historique et sociologique de la commune suppose de tenir compte de la dimension socio-culturelle importante, et de ses conséquences possibles dans le recours à l'offre.

- Dans le rapport des habitants à leur santé d'une part : dans certaines cultures notamment nord-africaine, la prévention et le soin psychique n'apparaissent souvent pas comme des priorités ; associé à un contexte de précarité socio-économique, le recours aux soins et aux dispositifs de santé est envisagé plutôt en cas d'urgence ou d'obligation ;
- Dans les relations entre les professionnels et les usagers d'autre part : le fils aîné est souvent situé comme le chef de famille ; certaines difficultés à communiquer avec les familles peuvent être liées à un défaut de maîtrise du français et des « codes », potentiellement source de malentendus voire d'un certain complexe dans le rapport aux professionnels. (Voir en ce sens le diagnostic local de santé mentale d'Oyonnax – Belligant – Arbent (CLSM, 2020-2012)

LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le diagnostic local de santé (ORS, 2017) mettait en avant notamment la forte mobilisation des acteurs de terrain, avec des partenariats multiples soulignés comme l'un des atouts forts du territoire.

Ce constat semble devoir être relativisé à la lumière du présent diagnostic : la mobilisation des acteurs et la multiplicité de partenariats sont en effet associées à une complexité et un manque de lisibilité des ressources, avec parfois un flou dans les articulations ainsi qu'un risque de chevauchement entre certains dispositifs. Ces atouts sont également affectés par les difficultés de recrutement et le turn-over que connaissent les dispositifs du territoire.

Voir en annexe la cartographie des acteurs.

Les ressources scolaires

Les établissements scolaires ont été recensés sur le secteur réunissant les communes d'Oyonnax et de Nantua.

Les six collèges du territoire comptent plus de 3 500 élèves, les quatre lycées plus de 2 500.

TYPE	NOM	Effectif 2021-2022	ADRESSE	VILLE	REP	Distance MDA
Collège	J. ROSTAND	646	9 rue Marcel Gaget	ARBENT	REP (2015)	2,8 km
Collège	St JOSEPH	488	12 Rue Jules Michelet	OYONNAX		1 km
Collège	L. LUMIERE	593	61 Rte de la Forge	OYONNAX	REP+ (2015)	800 m
Collège	AMPERE	770	63 Rte de la Forge	OYONNAX	REP+ (2015)	1,1 km
Collège	T. ROSSET	650	12 Rue du Jura	MONTREAL LA C.		12 km
Collège	X. BICHAT	381	18 rue du Maquis	NANTUA		16 km
Lycée	P. PAINLEVÉ	804	13-20 Pl. des Déportés 1944	OYONNAX		1,4 km
Lycée	A. CARME	1 009	1 Rue Pierre et Marie Curie	BELLIGNAT		1,6 km
Lycée	X. BICHAT	603	Av. du Lac	NANTUA		15 km
Lycée	LYCEE PRO RURAL PRIVE DE L'AIN	175	5 Rue Dr Levrat	NANTUA		
CIO			22 rue Victor Hugo	OYONNAX		

3 des 4 collèges du département classés en réseau d'éducation prioritaire (REP ou REP +) sont situés sur Oyonnax – Bellignat. Les 3 collèges publics des communes Oyonnax-Arbent sont ainsi classés en REP ou REP+.

« La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. »

Le classement en REP et REP+ apporte pour les établissements du territoire un renforcement des ressources notamment de prévention et santé scolaire.

Autres dispositifs dédiés aux adolescents

Il est difficile de dresser un état des ressources qui soit exhaustif, en particulier sur ce territoire. Sont mentionnées ici les différentes structures partenaires de la MDA et ces acteurs rencontrés, intervenant pour la prévention, l'accompagnement et/ou le soin des adolescents sur le territoire.

- **Le soin**

- **CPEF**

Le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) est renommé centre de santé sexuelle. Outre les consultations médicales, il constitue un espace de parole, d'écoute et d'information autour des questions relatives à la puberté, l'adolescence, la sexualité et la vie familiale. L'équipe du centre d'Oyonnax comporte un temps de psychologue. Nous ne disposons pas de ses données d'activité, mais il paraît très investi par les jeunes y compris des quartiers « sensibles ». Le centre dispose d'une antenne à Nantua.

- **la consultation jeunes consommateurs (CJC)**

Les CJC accueillent des jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation (d'alcool, cannabis, jeux vidéos ...), ainsi que leur entourage.

Nous ne disposons pas d'éléments sur l'activité de la consultation sur Oyonnax, elle serait rattachée au centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) de France Addictions. Le service disposerait d'un temps de psychologue (40% y compris pour la CJC).

- **Le CMP IJ**

Le centre médico-psychologique pour enfants et adolescents est rattaché au CMP d'Oyonnax, un des quatre CMP « pivots » du département.

Le service est aussi touché par les difficultés de recrutement et d'absentéisme : à ce jour 0,1 ETP d'infirmier présent dans le service, au lieu des 1,6 ETP prévus ; un psychologue est en arrêt de travail depuis deux ans ... En manque de ressource médicale, le CMP ne peut assurer de suivi par le pédopsychiatre qui intervient si besoin pour avis, prescription de traitement, d'hospitalisation. Ces problématiques de ressources humaines génèrent un contexte d'incertitude au sein de l'équipe potentiellement insécurisant.

A propos des délais d'attente, ceux-ci comme dans d'autres CMP sont gérés en fonction de différents critères, tels que le degré de difficulté de la situation, l'urgence perçue, l'existence ou non d'un autre type de suivi ... Il importe à l'équipe de pouvoir analyser les demandes avant d'y répondre. Une forme de réponse rapide (sous 15 jours environ) est recherchée pour les situations les plus complexes, sinon les délais mentionnés par l'équipe sont d'environ 3 ou 4 mois.

- **L'accompagnement éducatif et social**

- **La mission locale**

Cette ressource « généraliste » et de proximité intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (16-25 ans) dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture. Elle permet un repérage d'éventuelles difficultés et un lien vers d'autres structures plus spécialisées. La mission locale d'Oyonnax dispose d'une présence de psychologue, et propose des ateliers de relaxation et de sophrologie.

- **Le pôle ressources adolescents**

A l'initiative de la ville d'Oyonnax, les PEP 01 ont ouvert le Pôle Ressources Ados (PRA) d'Oyonnax, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans. La mission du PRA est d'informer et d'orienter les adolescents qui peuvent y trouver tous les renseignements nécessaires pour mener à bien des projets de formation mais aussi touchant aux loisirs, au sport, à la culture ... Une animatrice accompagne les jeunes dans la construction de leur projet personnel.

Nous ne disposons pas d'éléments sur l'activité de ce dispositif qui n'a pas été rencontré dans le cadre du présent diagnostic ; il semble apprécié des partenaires pour sa présence relativement importante (ouverture en continu).

- **Le programme de réussite éducative (PRE)**

Porté par le CCAS, le PRE s'inscrit dans le cadre du plan de Cohésion sociale et de la Politique de la ville. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par un enfant ou adolescent (2-16 ans et 16-18 à titre expérimental pour la région). A partir de l'accord des familles et d'un diagnostic partagé, l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) propose un projet construit en appui sur les partenaires locaux. Ce projet fait l'objet d'un suivi personnalisé par un référent de parcours éducatif sur 12 à 18 mois. L'EPS est composée de nombreux partenaires du territoire⁸, la MDA n'en fait actuellement pas partie.

L'équipe rencontrée partage quelques éléments sur l'évolution de l'activité :

- La proportion d'adolescents dans la file active diminue
- Les besoins en soin constituent la principale porte d'entrée dans le PRE
- les durées du suivi s'allongent en raison des délais d'attente vers les professionnels (notamment du soin).

- **L'école de la deuxième chance (E2C01)**

C'est un organisme de formation qui s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.

- **Les centres départementaux de solidarité**

Le Département de l'Ain est implanté sur le territoire concerné dans **2 centres départementaux de solidarité** (Oyonnax et Nantua) ainsi que différents services départementaux de proximité. Ils assurent localement les missions de protection de l'enfance, directement ainsi qu'en appui des services habilités. Le CDS organise également des cafés partenaires, qui représentent un temps pour se présenter et un espace d'échange sur des situations spécifiques.

- **La prévention spécialisée**

La prévention spécialisée est une forme d'action éducative menée dans le milieu de vie des jeunes âgés de 11 à 18 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou marginalisés. Relevant des missions de l'aide sociale à l'enfance du Conseil Départemental, elle est confiée dans l'Ain à l'association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA 01).

Elle s'appuie sur des principes tels que la libre adhésion des jeunes ; l'absence de mandat nominatif ; le respect de l'anonymat ; le partenariat et l'inter-institutionnalité.

En lien avec les difficultés de recrutement, la prévention spécialisée rencontre une diminution importante du niveau de formation des professionnels.

⁸ Education nationale (dont CIO, MLDS), Conseil départemental, Centres sociaux, PRA, ADSEA, mission locale.

- **La Protection judiciaire de la Jeunesse**

Pour la PJJ, la MDA est bien reconnue par tous les professionnels qui orientent certains jeunes vers la MDA, le plus souvent en fin de placement familial, ou en cas de fragilité particulière mais ne nécessitant pas forcément une mesure d'AEMO. A l'issue de mesures pénales pour les 13-18 ans, qui sont sur des temps courts, il est important de pouvoir proposer pour certains d'entre eux un accompagnement par la suite.

- Les partenaires rencontrés dans le cadre du diagnostic ont également cité **les centres sociaux** comme acteurs touchant les adolescents.

Les différents acteurs rencontrés reconnaissent la spécificité de la Maison des adolescents sur le territoire, ainsi que ses missions.

Il ressort des rencontres avec les acteurs certains éléments de diagnostic partagé :

- la multiplicité des dispositifs existants peut induire un manque de lisibilité pour les jeunes, mais aussi les professionnels eux-mêmes ;
- beaucoup connaissent des difficultés de recrutement associé à un turn-over important des équipes ;
- à travers leur activité, plusieurs acteurs soulignent leur propre difficulté à toucher les adolescents.

Autres dispositifs de coordination

Le territoire d'Oyonnax compte deux dispositifs de coordination des acteurs dans le champ de la santé et de la santé mentale. Leur mise en place fait suite à des diagnostics locaux de santé (par l'ORS en 2009 et 2017) et diagnostic local de santé mentale (par le CPA en 2020) soulignant les enjeux d'observation des besoins et ressources et de coordination entre les nombreux acteurs.

- **Atelier santé ville (ASV)**

L'ASV constitue le volet Santé du Contrat de Ville signé en 2015 (et reconduit en 2019) par les communes d'Oyonnax et de Bellignat avec 18 partenaires, dans le cadre de la Politique de la Ville⁹.

Il est piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui en a confié la coordination à l'ADESSA 01. L'ASV réunit les différents acteurs locaux ainsi que les habitants autour de 4 groupes de travail thématiques, organisés environ tous les deux mois et demi.

- addictions et prévention des risques
- rythmes et hygiène de vie
- accès aux droits et aux soins
- renforcement du réseau des partenaires – avec des rencontres inter-structures bi-annuelles ainsi qu'une journée de travail interprofessionnelle.

La MDA est un « partenaire privilégié » du groupe de travail sur les addictions auquel elle ne participe pas systématiquement. Le groupe de travail « renforcement du réseau des partenaires » ne réunit pas l'ensemble des acteurs de santé et santé mentale.

⁹ Quartiers La Plaine – La Forge et Pré des Saules

- **Conseil local de santé mentale (CLSM)**

Incité depuis les années 70, le développement des CLSM a été inscrit dans la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, généralisant les CLSM dans le cadre des Contrats de ville.

Ils sont définis comme des « espaces de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. » Leur objectif est « de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées » à travers « une approche locale et participative ».

La création du CLSM d'Oyonnax – Bellignat – Arbent en 2020, coordonné par le centre psychothérapique de l'Ain (CPA), s'inscrit également dans le cadre du projet territorial de santé mentale de l'Ain.

Contrairement à l'ASV, le CLSM ne porte en principe pas d'action directe, mais apporte un soutien aux actions existantes et / ou développe des projets avec des acteurs locaux sur le territoire. C'est notamment le cas avec l'ADSEA et les Centres sociaux. Les actions sont soutenues ou développées à partir des 4 priorités définies par les acteurs à partir du diagnostic :

1. Prévention souffrance psychique et insertion socio-professionnelle
2. Logement hébergement
3. Cohésion sociale
4. Parentalité – enfance – adolescence

La coordinatrice souligne la difficulté pour les acteurs à appréhender ce dernier axe. Il suscite beaucoup d'attentes et de débats, mais n'a pas encore fait l'objet d'action à ce jour dans le cadre du CLSM. Elle note par ailleurs et de manière plus globale que la participation des habitants, recherchée notamment via les conseils citoyens, reste difficile.

L'identification des acteurs dans le cadre du présent diagnostic permet de confirmer la richesse des acteurs sur le territoire et l'intérêt des dispositifs de coordination existant. Pour autant et au-delà des enjeux d'une interconnaissance à cultiver, la coopération entre les acteurs et les différents porteurs de projets reste très complexe sur cette « micro-communauté ».

FONCTIONNEMENT DE LA MDA A OYONNAX

Le site d'Oyonnax connaît aujourd'hui un moment critique pour trouver un équilibre entre exister, se faire connaître et pouvoir répondre aux demandes et aux missions.

Activité

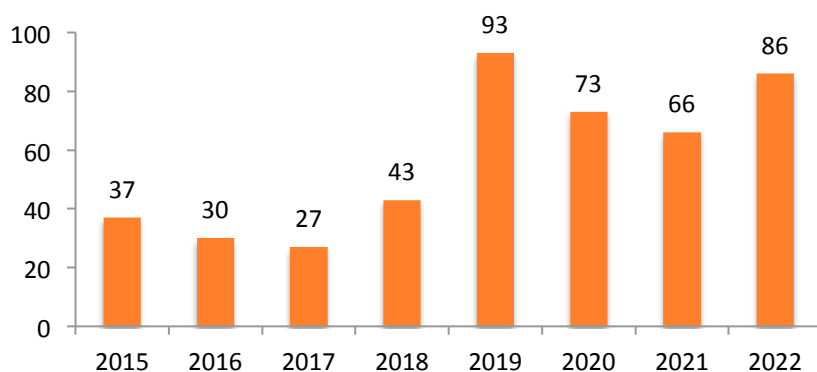
- **La file active**

L'activité du site d'Oyonnax de la MDA est perçue par les gestionnaires comme insuffisante et comme ne parvenant pas à « décoller » depuis sa création.

Il est délicat d'objectiver ce constat. Pour autant il est intéressant de croiser certains éléments qui tendent à relativiser cette « faible » activité :

- La file active peut être observée dans son évolution depuis la création du site, avec des « étapes » importantes : 2018-2019 pour une croissance remarquable de la file active (plus d'un doublement) ; puis baisse à partir en 2020 marquée par le COVID. Pourtant, comme indiqué en introduction, le site de Bourg a également connu une baisse d'activité sensible « post COVID », qui n'a pas été « rattrapée » depuis.
- L'observation de la seule file active ne rend pas compte de l'ensemble de l'activité du site, qui comporte également des actions auprès des professionnels – chronophages et difficiles à valoriser compte tenu de la spécificité du territoire.

Evolution de la file active à Oyonnax



Cette évolution peut être mise en regard de celle de l'équipe (voir ci-dessous), indiquant pour le site d'Oyonnax une augmentation sensible des effectifs à partir de septembre 2018, puis une baisse à partir de 2020 et surtout en septembre 2022.

NB : le ratio entre le nombre de suivis et le nombre de nouvelles demandes reste inférieur au site de Bourg, se situant entre 68 à 75% maximum, alors qu'il est généralement de 90-95% au fil des ans pour Bourg. Ainsi, les premiers rendez-vous donnent moins lieu à un suivi à Oyonnax qu'à Bourg.

Les professionnels de l'équipe soulignent en ce sens une différence de public entre les deux sites, avec plus de collégiens pour Oyonnax, et des accompagnements plus courts, reflétant probablement un moindre investissement : les jeunes ont été orientés à la MDA par des professionnels sans forcément pouvoir se saisir de cet espace, ce qui corrobore le **décalage entre le besoin perçu par les professionnels et celui ressenti par les usagers**.

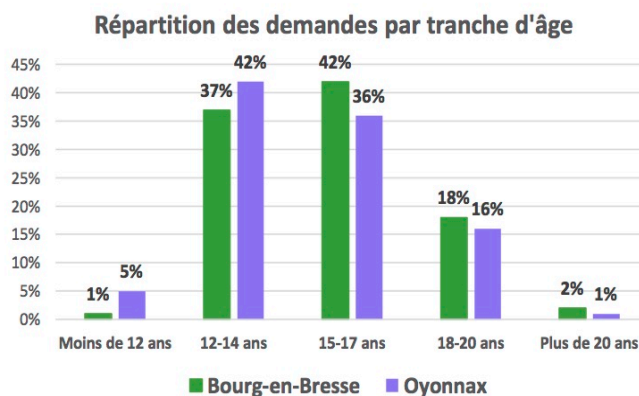
Il s'agirait d'axer l'offre sur ces temps plus courts, orientés sur un travail de prévention et de réassurance.

• L'âge des jeunes

Le cahier des charges des MDA rappelle que « l'adolescence est ici entendue comme une période de vie s'étendant de 11 à 21 ans, pouvant se prolonger jusqu'à 25 ans suivant les projets des Maisons des adolescents. »

La MDA de l'Ain s'adresse aux adolescents de 12 à 20 ans. En pratique, les jeunes peuvent être accueillis à partir de la 6^{ème} (y compris à 10-11 ans).

La répartition des demandes par âge ci-contre confirme que le site d'Oyonnax est proportionnellement plus sollicité pour des collégiens (12-14 ans) ainsi que des demandes plus précoces (avant 12 ans).



Source : rapport d'activité MDA 2021

Pour les « plus jeunes », l'équipe rappelle le critère d'un besoin concernant une problématique adolescente, et non des difficultés plus anciennes, qui seraient liées à l'enfance et n'auraient pas trouvé de réponse ou de prise en charge. En effet, le manque de ressources et dispositifs vers les 6-12 peut amener certains professionnels à solliciter la MDA pour des problématiques non liées à l'adolescence.

Deux types enseignements peuvent être retirés :

- l'intérêt de réfléchir pour les plus jeunes à une adaptation de la méthodologie de travail et d'approche, ainsi que des supports et modalités d'entretiens ;
- la nécessité de souligner auprès des professionnels la spécificité des problématiques adolescentes auxquelles se réfère l'âge d'accueil à la MDA.

Perception de la MDA par les jeunes et les professionnels

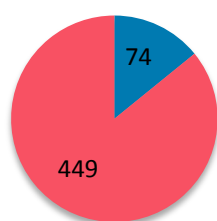
Il s'agit ici d'explorer l'hypothèse selon laquelle le faible recours à la MDA est dû notamment à une méconnaissance du dispositif et un défaut d'adressage par les professionnels.

• Connaissance du dispositif par les collégiens et lycéens

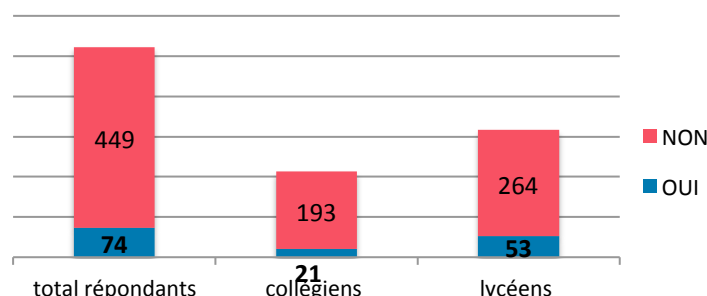
L'exploitation de l'enquête auprès des collégiens et lycéens du secteur indique que **14% des répondants (soit 74 sur 531) disent connaître la MDA** ; ce taux est de 9,8% chez les collégiens et 16,7% chez les lycéens.

Réponse à la question :

« Connaissez-vous la MDA » ?

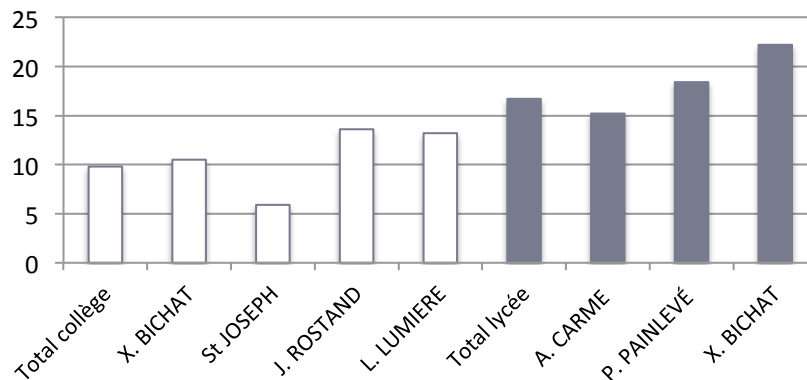


■ OUI
■ NON



La MDA semble donc globalement très peu connue des élèves du secteur. Elle l'est un peu mieux des lycéens que des collégiens.

Réponse « oui » à la question « Connaissez-vous la MDA ? » par établissement collèges et lycées (en % de répondants)



Dans ce détail par établissement, il est intéressant de noter que les répondants du lycée Bichat connaissent mieux la MDA que les autres, alors que ce lycée est situé à Nantua.

On peut noter certaines incongruences : Sur les 449 répondant qu'ils ne connaissent pas la MDA, 12 indiquent connaître le site d'Oyonnax. Au-delà de possibles réponses fantaisistes, on peut formuler l'hypothèse que ces jeunes ont identifié le local de la MDA sans savoir de quoi il s'agit.

Par exemple, un jeune ayant répondu « non » à la question « connaissez-vous la MDA » a précisé en commentaire : « je pense connaître, un endroit pour que les adolescents puissent s'exprimer et se faire juger ». « Je ne sais pas en quoi ça consiste, dommage qu'on n'en parle pas ».

• L'adressage

Il s'agit d'un point important et délicat, puisqu'il est à relier à la question du partenariat qui constitue un enjeu extrêmement fort du fonctionnement de la MDA.

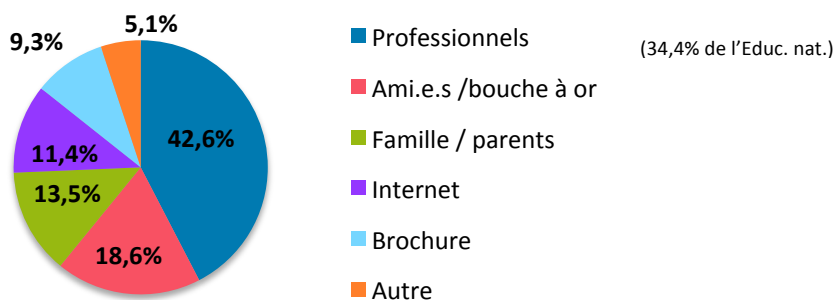
On peut ici croiser les différentes données : celles de l'activité de la maison des ado, celle de l'enquête auprès des collégiens / lycéens, avec les éléments issus des rencontres avec des professionnels.

Le 1^{er} adresseur des jeunes vers la Maison des adolescents reste l'Education nationale. Le rapport d'activité de la MDA précise qu'en 2021 :

- Les établissements scolaires sont à l'initiative de 41% des nouvelles demandes
- Ce taux est de 14% pour les amis
- 13% des nouvelles demandes ont connu la MDA par un flyer et/ou internet.

Cependant, dans son rapport d'activité les données globalisées pour les sites de Bourg et Oyonnax ne permettent pas de repérer dans quelle mesure l'Education nationale est à l'origine des contacts sur le site d'Oyonnax.

L'enquête conduite auprès des collégiens et lycéens du bassin apporte quelques précisions, confirmant le rôle de l'Education nationale dans l'orientation. On peut ainsi regrouper les différentes catégories d'adresseurs évoqués (voir schéma ci-dessous).



Selon les partenaires rencontrés, les missions de la MDA semblent claires et connues, avec une articulation apparente avec les autres acteurs sur des situations individuelles.

Quelques nuances sont apportées :

Pour les professionnels du service de protection de l'enfance du **CDS** d'Oyonnax, une sollicitation de la MDA pourrait être systématique en amont d'une information préoccupante (avec actuellement des différences de pratiques entre les professionnels). Par ailleurs, l'absence de la MDA invitée lors d'une étude de situations n'a pas été comprise.

Il existe de différents points de vue un risque de chevauchement avec le **CMP enfance**, qui ne perçoit pas suffisamment les missions de la Maison des adolescents qu'il peut considérer comme un « CMP bis ». L'articulation entre les deux serait à penser et discuter ; en ce sens la MDA a organisé une rencontre en juin dernier avec la présence des professionnels de la pédiatrie, la pédopsychiatrie, l'équipe mobile ados.

Il importe de mieux communiquer et expliciter les quelques **situations de non accueil** à partir d'une orientation par des partenaires vers la MDA (par exemple au regard de l'âge, de la problématique ou d'un suivi existant par ailleurs). Cela renvoie à la connaissance réelle et la compréhension des missions et limites par les partenaires, mais aussi à la confiance qui semble devoir être travaillée continuellement.

Autre point de réflexion et d'amélioration dans les articulations, l'intérêt de mieux mesurer et comprendre les **écarts existants entre l'orientation par les partenaires et le recours effectif** à la MDA : plusieurs professionnels disent orienter vers la MDA d'Oyonnax mais sans que les jeunes ne s'en saisissent. Lorsqu'ils ont déjà un référent (infirmier ou assistant social scolaire) auquel ils sont attachés et se sont déjà confiés, ils éprouveraient de la difficulté à faire le pas vers un autre professionnel et « se dévoiler ailleurs » lorsqu'ils ont déjà un professionnel référent. Cela interroge sur la manière dont « est passé le relai ».

• Perception des autres missions de la MDA

Les activités de groupes et événements pour les adolescents semblent moins identifiés que pour le site de Bourg. Or ce type d'actions serait à privilégier sur ce territoire au regard des éléments de contexte socio-culturel.

La mission de soutien aux familles, qui s'exerce selon différentes modalités (groupale, individuelle, avec ou sans les jeunes), paraît également moins repérée par les partenaires.

A destination des professionnels, l'action « café des partenaires » récemment mise en place par la MDA d'Oyonnax semble recueillir des avis mitigés. Le format et les objectifs devraient être clarifiés voire repensés en lien avec les autres acteurs.

Les réunions de concertation ou de synthèse sur des situations semblent quant à elles très appréciées et utiles aux partenaires.

Accessibilité, localisation, implantation

• L'implantation des locaux au 116, cours de Verdun

En 2016, la 1^{ère} permanence de la MDA était organisée dans des locaux considérés comme non adaptés (presque vétustes, peu insonorisés). En 2018, le local actuel est mis à disposition par la mairie.

L'une des hypothèses avancées pour expliquer la faible activité est la localisation de la MDA peu adaptée, car d'une part éloignée des établissements scolaires, d'autre part située dans un quartier classé prioritaire.

C'est un point évidemment délicat et difficile à objectiver. On peut rappeler qu'en 2019 le site d'Oyonnax a connu une activité importante bien que dans son local actuel, ce n'est donc pas le seul facteur en cause.

Plusieurs acteurs font le constat que les habitants du quartier concerné ne souhaitent pas être repérés comme se rendant à la MDA (« tout le monde connaît tout le monde, s'observe »), alors que ceux qui n'y habitent pas ont une représentation négative du quartier et ne veulent pas s'y rendre. Ce phénomène d'ordre socio-culturel, déjà pointé dans le diagnostic territorial de santé mentale, semble difficile à énoncer de manière collective et partagée.

Pourtant, un des partenaires fait part de son expérience de changement de lieu, *décidé en l'absence de venue des familles sur le secteur de la Forge et des remarques des habitants et des partenaires sur la particularité de ce secteur connoté « cité »*. *La structure ne pouvant se permettre de maintenir des permanences sans venue des familles alors que les besoins sont décelés, le changement de lieu fut un test pour évaluer la pertinence de maintenir cette présence. Le bilan s'avère très satisfaisant à la suite de ce changement, à suivre sur les périodes à venir et éventuellement ajouter un autre temps de permanence.*

Interrogés sur l'implantation de la MDA d'Oyonnax, 62 des 531 des collégiens et lycéens ayant répondu à l'enquête considèrent cette implantation comme un obstacle. Ce résultat est difficile à analyser en tant que tel, les commentaires apportent quelques précisions :

- Sur la signalisation : « On ne trouve pas directement, il faudrait que cela soit mieux indiqué et marqué plus explicitement »
- sur le quartier : « Beaucoup de délinquance ».

Sur ces 62 jeunes, 8 répondent qu'ils « pourraient un jour avoir besoin de venir à la Maison des adolescents » ; 4 répondent « peut-être » ou « je ne sais pas » (voir ci-dessous).

• La distance pour les autres communes du territoire

S'agissant de la distance, les réponses à la question de la distance n'ont été exploitées que pour les élèves de Nantua (collège et lycée X. Bichat) :

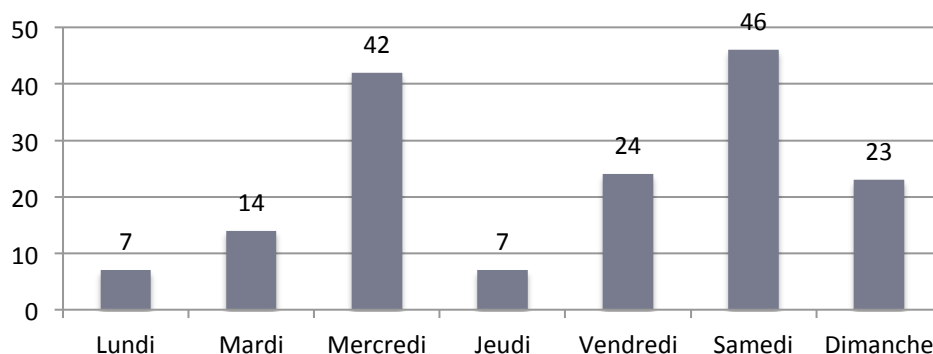
- Pour les collégiens, la distance ne paraît pas représenter un obstacle (pour 35 jeunes sur 38)
- Pour les lycéens ça l'est un peu plus : 25 / 54 considèrent la distance comme pouvant être un obstacle (dont 1 à cause de l'internat).

Sur les 104 collégiens / lycéens répondant qu'ils pourraient avoir besoin de la MDA, 14 considèrent que la distance peut représenter un obstacle.

Un professionnel de Nantua souligne des problèmes de mobilité pour le public qu'il suit, et que la mauvaise desserte des transports en commun fait obstacle à ce que les jeunes puissent se rendre seuls à la MDA, sans en parler à leurs parents.

Horaires et jours d'ouverture

Les jeunes ont été interrogés sur « le meilleur moment pour venir à la MDA », ce qui renseigne sur les jours et horaires souhaités d'ouverture. Les réponses ont été filtrées en retenant les 136 répondants disant pouvoir être intéressés par la MDA (oui, peut-être ou ne sait pas).



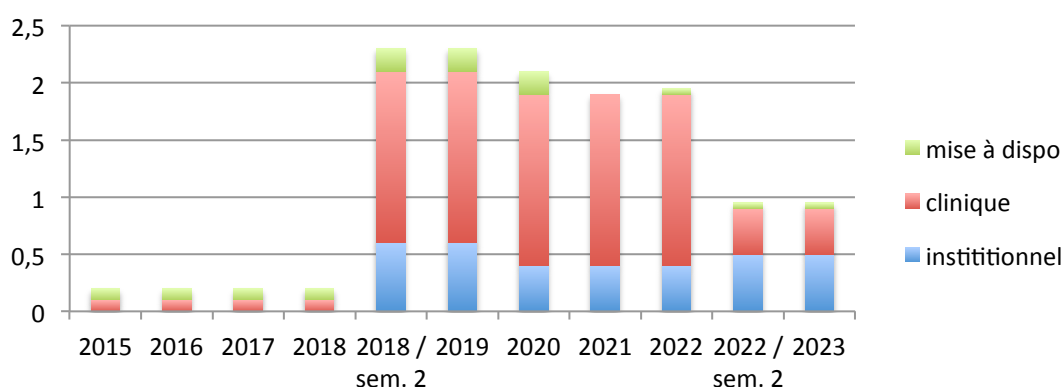
A propos des horaires, les jeunes seraient plutôt intéressés par les après-midi, fin de journée et après les cours.

Ces réponses confirment la pertinence d'une ouverture le mercredi, et devraient amener l'équipe et la direction à s'interroger sur une ouverture le vendredi, voir le samedi – y compris ponctuellement et/ou sur un événement particulier.

A propos de l'amplitude d'ouverture, les partenaires soulignent la faiblesse actuelle de la présence de la MDA sur Oyonnax. Celle-ci réduit sa visibilité, et peut freiner l'orientation vers le dispositif s'il n'est pas considéré comme suffisamment réactif.

L'équipe de la MDA et du site d'Oyonnax

Il s'agit d'un point de fragilité important du site d'Oyonnax. Comme indiqué dans les hypothèses du diagnostic, l'évolution de l'équipe paraît directement liée à celle de l'activité du site (nombre de suivis), sans que l'on puisse corrélérer dans un sens ou un autre les deux données observées.



Evolution des professionnels présents sur le site d'Oyonnax, en équivalent temps plein (ETP)

Le temps « clinique » regroupe dans le graphique ci-dessus les temps d'infirmière, de psychologue et d'éducateur ; le temps « institutionnel » ceux de directrice, de la secrétaire et du médecin (ou de la psychologue depuis mi-2018, n'intervenant pas sur les suivis individuels mais en soutien de l'équipe).

La distinction entre les deux permet de repérer le temps « disponible » pour les suivis et actions auprès des adolescents.

Les mises à disposition pour le site d'Oyonnax ont concerné du temps d'éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse (0,1 puis 0,2 ETP jusqu'en 2020), puis d'assistant social de l'Education nationale (5% depuis janvier 2022).

La variation des ETP est à relier notamment au turn-over des professionnels, constat partagé par les différents acteurs du territoire.

Pour le site d'Oyonnax de la Maison des ado, quelques facteurs ont pu être avancés pour expliquer ce turn-over (et les départs successifs) : la difficulté de recrutement sur le territoire conduit à des recrutements en dehors d'Oyonnax ; le temps de trajet peut représenter un obstacle pour les professionnels, associé au fait que la MDA n'a procédé sur ce site qu'à des recrutements sur des mi-temps, et sur des temps « imposés ».

En outre, les difficultés liées à l'activité peuvent entraîner une baisse de motivation des professionnels, moins « nourris » par la clinique. Les départs successifs (deux départs fin 2022 non remplacés à ce jour) ont conduit à fragiliser le « noyau » de l'équipe d'Oyonnax, une seule professionnelle étant aujourd'hui présente uniquement sur Oyonnax (l'infirmière présente depuis la création). Dans le contexte actuel, elle a réduit à 20% son temps à la MDA pour renforcer son autre temps de travail.

La direction a organisé des solutions ponctuelles à la suite des deux départs non remplacés depuis fin 2022 et de la suppression du temps de direction médicale, avec d'une part une réduction du temps d'ouverture du site, d'autre part un « renfort par l'équipe de Bourg » :

- de 20% de temps d'éducateur spécialisé (pour un ETP prévu de 50%)
- de 10% de temps de psychologue (au lieu des 50% prévus), réaffecté sur du temps institutionnel.

Au-delà des temps très partiels liés aux mises à disposition, il semblerait important de « solidifier » la composition du noyau de l'équipe du site d'Oyonnax. L'équipe considère que la notion de pluridisciplinarité doit pouvoir s'appuyer sur un noyau de trois métiers, qui est aujourd'hui réduit à un ou deux professionnels en intervention directe auprès des jeunes (auxquels s'ajoutent des soutiens ponctuels sur le plan institutionnel).

La situation de l'éducatrice spécialisée de Bourg positionnée « en renfort » sur le site à Oyonnax est évoquée pour envisager d'autres solutions passant par de nouvelles modalités d'organisation :

Il s'agirait de recruter des temps partagés entre les deux sites, ce qui apporterait plus de cohérence au sein de l'équipe, qui partagerait ainsi la clinique et la pratique (et non seulement la dimension institutionnelle). Cela réduirait le risque d'isolement actuellement perçu pour le site d'Oyonnax, malgré le soutien réel et bienveillant organisé depuis Bourg. Il s'agirait de définir les conditions de faisabilité de cette piste, avec une prise en compte nécessaire du coût des transports à négocier avec les candidats (dans le temps de travail ou par la mise à disposition d'un véhicule).

APPROCHE DES BESOINS

Approche quantitative

- Estimation sur le territoire

La Conférence des familles de 2004, introductive à la création des MDA, rappelait que « 15 % des jeunes de 11 à 18 ans présentent des signes tangibles de souffrance psychique exprimée dans une grande diversité de comportements ». Cette estimation nécessiterait d'être actualisée et réévaluée – en particulier à l'aune de la crise du COVID. L'OMS considère ainsi que ces 15% représentent aujourd'hui la part des 10-19 ans souffrant d'un trouble mental.

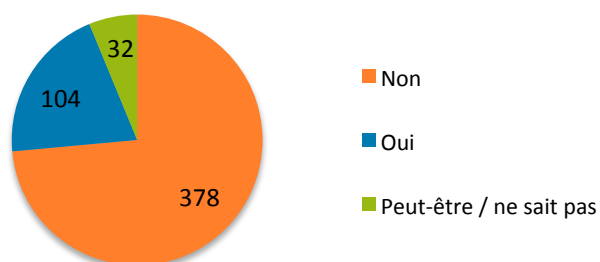
Quoi qu'il en soit ce taux de 15% des adolescents pouvant nécessiter une offre telle que la MDA est un minimum sur lequel on peut s'appuyer pour estimer la cible du dispositif.

Ainsi, sur le territoire Oyonnax – Nantua, cela représente environ 900 jeunes (soit 15% des 6 000 élèves de collèges et lycées).

- Enquête auprès des collégiens et lycéens

Les 531 réponses à l'enquête auprès des collégiens et lycéens apportent des éléments intéressants sur les besoins et la perception de la MDA par les jeunes.

« Pensez-vous qu'un jour vous pourriez avoir besoin de venir à la Maison Des Adolescents ? »



Plus de 130 jeunes, soit près de 20 % des répondants estiment qu'ils pourraient avoir recours à la MDA ; une trentaine (soit 6%) répondent « peut-être » ou « je ne sais pas ».

On peut repérer que sur les 104 répondant « oui » :

- 29 connaissent déjà la MDA
- 44 sont des collégiens / 60 des lycéens
- 19 sont scolarisés à Nantua
- 8 considèrent que l'implantation peut représenter un obstacle
- 14 considèrent que la distance peut représenter un obstacle.

Approche qualitative des besoins

• Perception des professionnels

La démarche qualitative du diagnostic local de santé mentale en 2020-2021 a permis de mettre en évidence et de décrire assez finement les différentes difficultés sur le territoire, telles que : les conduites addictives, la fragilisation des relations affectives et familiales, les problématiques de souffrance psychologique et de santé mentales, les difficultés d'accès aux droits et de recours aux soins, les problématiques de logement ... (voir le document complet).

Dans le cadre du présent diagnostic du site oyonnaxien de la MDA, les professionnels ont apporté quelques éléments sur leur perception des problématiques vécues par les jeunes du territoire. Les principales difficultés soulignées, exacerbées depuis la crise du COVID, relèvent des compétences psycho-sociales, en particulier les problématiques de confiance en soi et d'estime de soi.

Celles-ci peuvent être définies comme un ensemble de capacités psychologiques (cognitives, émotionnelles et sociales), [...] qui permettent de renforcer le pouvoir d'agir, de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives¹⁰.

Les professionnelles soulignent également, une augmentation des violences intra-familiales et des idées suicidaires depuis le confinement.

Autres caractéristiques soulignées à propos des besoins sur ce territoire (précédemment évoquées) :

- les personnes sont peu demandeuses ;
- les professionnels éprouvent des difficultés pour orienter ;
- il paraît nécessaire de gagner la confiance des jeunes en allant à leur rencontre.

• Attentes exprimées par les jeunes

Les jeunes répondant à l'enquête ont été interrogés sur leurs attentes éventuelles vis-à-vis du dispositif. « **Que souhaiteriez-vous que propose la MDA** » ?

Quelques points d'attention sont à formuler à propos des réponses :

- *Ont été observées ici seulement les réponses des adolescents potentiellement intéressés par la MDA (136 répondant « oui, peut-être ou ne sait pas »)*
- *Au regard de leur intérêt, elles sont toutes citées en annexe ; elles pourraient faire l'objet d'une analyse ou d'une synthèse plus complète*
- *Comme précisé, plusieurs d'entre eux ne connaissaient pas la MDA. Trois répondent d'ailleurs « je ne sais pas car je ne connais pas ». L'introduction au questionnaire (cf. annexe) en a rappelé les principales missions, mais la méconnaissance peut expliquer en partie certaines réponses décalées voire fantaisistes.*

¹⁰ Les compétences psychosociales : définition et classification – Santé publique France (janvier 2022).

Les principaux enseignements :

Les termes récurrents de « lieu » ou « espace » montrent l'intérêt d'un endroit spécifique, identifié et de confiance.

On retrouve à travers de nombreuses réponses le décalage fréquent entre les attentes des professionnels qu'une demande expresse soit formulée, et le fait que les jeunes « ne souhaitent pas signifier qu'ils ont un problème ». D'où l'intérêt d'une offre multiple, ouverte, qui ne soit pas « connotée psy ».

Plusieurs réponses concernant les attentes des jeunes vis-à-vis de la MDA rejoignent sa mission première **de parole et d'écoute**, avec parfois la référence avec « un adulte », ou un **professionnel** précis (psychologue et sexologue, ce dernier cité 5 fois) derrière l'aide attendue, ainsi que la notion de **confiance**. Elles renvoient également aux **difficultés psychosociales** soulignées par les professionnels, mais aussi de **problématiques « ado » plus généralistes** : « *parler de ses doutes, des questions, des sentiments en général* » ; « *parler des problèmes (les cours, la famille...)* » « *parler de tout* » ; « *poser des questions* » *rencontrer des personnes qui nous comprennent*

Est évoqué à travers plusieurs réponses l'intérêt des **échanges et du soutien par les pairs**, et d'une dimension « communautaire » de la réponse attendue (« *Pouvoir échanger avec d'autres adolescents qui ont le même problème* » ; « *Entendre l'expérience d'autres personnes qui sont passées par là* » ...)

Beaucoup de jeunes expriment explicitement l'intérêt (et le besoin) des **supports à la parole et la communication** : à travers des activités, sorties « *pour oublier les problèmes* » ; « *Des activités où l'on peut parler en même temps* ».

Le **jeu** est plus particulièrement cité comme un média privilégié : « *jeux en groupe pour mieux communiquer* » ; « *Quelques jeux de sociétés pour mettre à l'aise et en confiance* » ; « *Des jeux qui posent des questions sur soi-même* »

Parfois, le besoin est plus sous-jacent : « *Sorties, lieu pour s'amuser, se socialiser, en groupe et sortir de chez soi si soucis et faire autre chose que écrans* » ; « *jeux éducatifs et espace de détente* ».

Certaines réponses montrent la **proximité perçue entre la MDA et l'offre d'autres dispositifs** (tels que pôle ressource adolescents, mission locale), notamment à propos de l'aide à l'orientation, au suivi scolaire, ou encore une offre de sorties, sports, loisirs ...

On repère aussi des attentes en termes de **convivialité et de socialisation**, autour des jeux (de société ou vidéo), du sport, de sorties ou voyages ...

SYNTHESE ET AXES DE TRAVAIL

Dans le contexte qui est celui du site d'Oyonnax, avec une équipe plus que réduite qui se donne beaucoup de mal, il peut sembler déplacé de donner des « conseils » ... Pourtant la MDA est un outil précieux, les besoins sont réels, l'enjeu est de trouver des pistes pour maintenir cette implantation.

Afin de mieux tenir compte des spécificités du contexte territorial et de tirer les enseignements du fonctionnement du site d'Oyonnax, certains axes paraissent à privilégier :

- resituer la priorité d'action et d'information auprès des jeunes
- repenser certaines missions et le positionnement vis-à-vis des partenaires
- retravailler l'appui sur la « maison mère »
- rechercher une nouvelle implantation.

Communication

• Cibler les jeunes

Il s'agit d'un enjeu clef pour Oyonnax, notamment au regard des résultats de l'enquête auprès des lycéens et collégiens montrant la méconnaissance du dispositif par le 1^{er} public cible.

Comme indiqué pour le territoire d'Ambérieu, il s'agit de s'adapter aux outils utilisés par les jeunes, tels que les réseaux sociaux (Tic Toc, Snappchat, Instagram ...), voire d'inventer de nouvelles modalités.

Une information ciblée auprès des **établissements scolaires** (affiches, flyer), avec des temps de présentation, d'intervention au sein des établissements.

Des informations pourraient être diffusées auprès de radios locales, telles que :

- PFM Radio (105.9 FM), radio associative dont les studios se trouvent à Bellignat
- Radio Capsao (89.9 FM), radio originaire de Lyon, arrivée en 2011 et propose un programme local à destination des Oyonnaxiens.

S'inspirer de la campagne nationale #JenParleA.

• Adapter les efforts auprès des acteurs locaux

Le contexte très particulier d'Oyonnax a été évoqué dans le diagnostic :

- multiplicité des dispositifs et manque de lisibilité,
- difficultés à collaborer malgré des dispositifs de coordination,
- problématiques de recrutement et de turn-over.

Cela implique un travail de communication récurrent qui est rendu difficile pour la MDA dans le contexte actuel de réduction de sa présence localement. Il s'agit de combiner efficacement le caractère départemental de la MDA (la « maison mère » pouvant soutenir les actions de communication et de réseau auprès des partenaires), avec sa présence locale que serait à recentrer sur la clinique et la réponse au public (suivi individuel et actions de groupes).

Implantation

Réalisé en 2018, l'état des lieux des besoins et ressources en santé mentale soulignait à propos des adolescents « l'intérêt de proposer des lieux de prévention de proximité et non stigmatisants, dans d'autres cadres que ceux du soin ou de la psychiatrie mais intégrant des ressources soignantes. »

L'équipe de la MDA est convaincue de l'obstacle que représente l'implantation dans le recours au dispositif. Cette hypothèse a pu être étayée par certaines observations, bien qu'elle ne soit pas le seul facteur en cause.

Deux types de pistes peuvent être formulées pour corriger cette implantation :

- rechercher une forme de mobilité, notamment auprès des établissements scolaires (sans forcément envisager une permanence délocalisée mais en y multipliant les temps de présence) : y faire une présentation de la MDA chaque année, par exemple au milieu du 1^{er} trimestre ; organiser des actions de prévention avec certains collègues ; permettre qu'un premier rendez-vous puisse avoir lieu au collège pour amorcer un suivi individualisé et faciliter l'adressage ou le passage de relai ;
- rechercher avec d'autres partenaires des pistes pour un changement de local : à Bellignat en lien avec la commune ; par une réflexion conjointe avec le PRA pour un rapprochement des deux dispositifs (compte tenu notamment de la complémentarité de leurs actions, de la proximité de leur public, de leur dénomination et de leur gestionnaire). Pour autant le local actuel du PRA ne semble pas adapté pour accueillir les deux dispositifs.

Missions et actions

Au regard du diagnostic et des spécificités du territoire, nous suggérons deux axes de réflexion pour mieux adapter la réponse aux besoins et au contexte.

1. Resituer la priorité d'action vers le public cible des adolescents :
 - développer les activités collectives à destination des jeunes, en systématisant un rendez-vous ;
 - proposer la co-construction d'une action avec un ou deux partenaires (par exemple une action de prévention avec un collègue ; avec l'ADESSA ou encore le CLSM).
2. Repenser le positionnement vis-à-vis des partenaires :
 - se décaler un peu de la position « méta » de la MDA, très précieuse et légitime sur le territoire de Bourg-en-Bresse, pour être plus dans l'articulation avec les autres acteurs ;
 - retravailler les articulations, complémentarités et modalités d'adressage plus particulièrement avec le CMP et le PRE ;
 - évaluer le café des partenaires et son impact réel ; en préciser l'objet (échanges ? information ?) et les modalités (co-organisation ?) ;
 - lui préférer des temps de synthèses ;
 - rechercher un appui sur les dispositifs de coordination (ASV et CLSM).

Ouverture du site et horaires

Le problème actuel est celui du « cercle vicieux » induit par la réduction du temps d'ouverture à Oyonnax, qui tend à rendre le dispositif moins visible par le public et les professionnels, réduisant ainsi le recours. Le temps d'ouverture est évidemment fonction des moyens disponibles, mais aussi des priorités définies pour orienter ces moyens.

Le dispositif départemental permet un temps d'accueil téléphonique très étendu. S'agissant de l'ouverture « physique » au public, le mercredi reste un jour d'ouverture à privilégier. Au regard des entretiens et des résultats du questionnaire, il serait souhaitable de :

- Proposer un temps d'ouverture sur la fin de journée,
- D'étendre si possible à un autre jour (vendredi)
- Envisager un accueil possible le samedi, selon des modalités à définir (action de groupe ponctuelle, accueil téléphonique ...).

Equipe et ressources humaines

Le diagnostic a souligné l'importance de la pluridisciplinarité de la MDA, incarnée idéalement par la complémentarité de trois métiers (AS ou ES, IDE et psychologue). Les intérêts en sont multiples : du point de vue clinique elle permet un croisement des regards ; l'équipe se sent plus « nourrie » et enrichie ; elle paraît également plus « légitime » vis-à-vis des autres partenaires.

La situation actuelle est préoccupante pour le site d'Oyonnax (deux postes non pourvus) : la présence limitée localement entache la visibilité et l'accessibilité du dispositif, les partenaires ont moins tendance à orienter, l'équipe se sent très réduite et assume difficilement la diversité des missions. Le soutien organisé par la « Maison mère » ne l'est que ponctuellement et risque de renforcer ce sentiment de « dysfonctionnement ».

Deux pistes sont formulées en matière de recrutement :

- un recrutement local peut favoriser une meilleure implantation du dispositif ;
- un recrutement de professionnels (si possible des temps pleins) intervenant à la fois sur la Maison de Bourg et le site d'Oyonnax. Cette dernière piste a été ébauchée avec l'équipe à l'occasion du diagnostic. Elle peut rencontrer certaines difficultés à résoudre ainsi que des résistances, mais nécessite d'être approfondie, en lien avec une réorganisation du fonctionnement du site d'Oyonnax et de son articulation avec la Maison mère.

PARTIE 2.

ETAT DES LIEUX

BESOINS ET RESSOURCES

SUR AMBERIEU-EN-B.

CONTEXTE DE L'ETAT DES LIEUX

Comme indiqué en introduction, le projet initial de la Maison des adolescents dans l'Ain prévoyait une couverture départementale du dispositif, par une implantation sur les différents territoires avec des sites à Bourg, Oyonnax, Ambérieu et Pays de Gex.

La mise en œuvre du projet a privilégié un déploiement progressif avec l'implantation de la « Maison mère » à Bourg-en-Bresse ainsi que d'une permanence à Oyonnax – devenue antenne après 2 ans.

La MDA peut cependant « rayonner » au-delà de ces deux sites, à travers certaines de ses missions :

- information et sensibilisation, avec des projets de partenariats tissés localement – c'est le cas par exemple ponctuellement sur Ambérieu-en-Bugey ;
- suivi de certains jeunes, mais qui se heurte aux limites de la distance.

Le projet d'ouverture d'une antenne ou permanence à Ambérieu a été réactivé au regard de ces sollicitations ponctuelles (de partenaires ou de jeunes), mais aussi d'une demande de la mairie d'Ambérieu.

Une première demande d'extension a été travaillée en 2021-2022, mais refusée dans un premier temps faute de moyens nouveaux.

Le cahier des charges national rappelle que « la création d'une Maison des adolescents résulte d'une démarche partenariale s'appuyant sur un diagnostic des besoins du territoire et du niveau de couverture de ces besoins par l'offre en place, tant publique que privée. Doivent être pris en compte les points forts et les points faibles de cette offre, ainsi que les données locales disponibles sur les adolescents (données démographiques, sanitaires, scolaires, épidémiologiques ...). Ce diagnostic doit être partagé par l'ensemble des acteurs intervenant sur le champ de l'adolescence. »

Dans le cadre de la réécriture du projet et du diagnostic de l'antenne d'Oyonnax, les gestionnaires ont confié la réalisation d'un état des lieux sur le secteur d'Ambérieu visant à :

- Repérer les besoins de la population cible sur ce secteur (approche quantitative et qualitative) ;
- Faire un état des acteurs et des dispositifs déjà existants.

PRESENTATION DU TERRITOIRE

Périmètre

La question du territoire est toujours un préalable délicat en termes d'état des lieux : de nombreux découpages coexistent et peuvent complexifier le recueil des données quantitatives et l'identification des acteurs. Dans la perspective de l'ouverture d'une antenne de la Maison des adolescents sur le secteur d'Ambérieu, nous avons retenu un périmètre géographique correspondant à la fois à un découpage institutionnel et à une zone de recrutement « réaliste » s'agissant du public concerné.

Le territoire observé est celui de la Communauté de Communes sur lequel se situe la commune d'Ambérieu.

- **Ambérieu-en-Bugey**

La commune d'Ambérieu-en-Bugey se situe au sud du département, à l'est de la Métropole lyonnaise et sur l'axe « stratégique » Lyon-Genève. A la jonction entre le Bas-Bugey et la Côtière, elle est rattachée à l'arrondissement de Belley et au territoire « Plaine de l'Ain – côtière » du Conseil départemental.

Sa situation est intéressante en termes de transports :

- La gare est desservie par de nombreux TER à destination de Lyon, Bourg, Chambéry, Macon, Dijon, Strasbourg, Genève ;
- Le territoire de la commune est traversé par l'autoroute A42 et desservi par de nombreuses routes départementales ;
- L'aéroport Lyon – St Exupéry est situé à 20 minutes ;
- Le réseau ambarrois de transports en commun (TAM) est structuré et se développe depuis 2010. Il compte aujourd'hui 5 lignes ne desservant que la commune, mais en correspondance avec des TER et des lignes de d'autocar vers d'autres communes de l'Ain.

- **La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain**

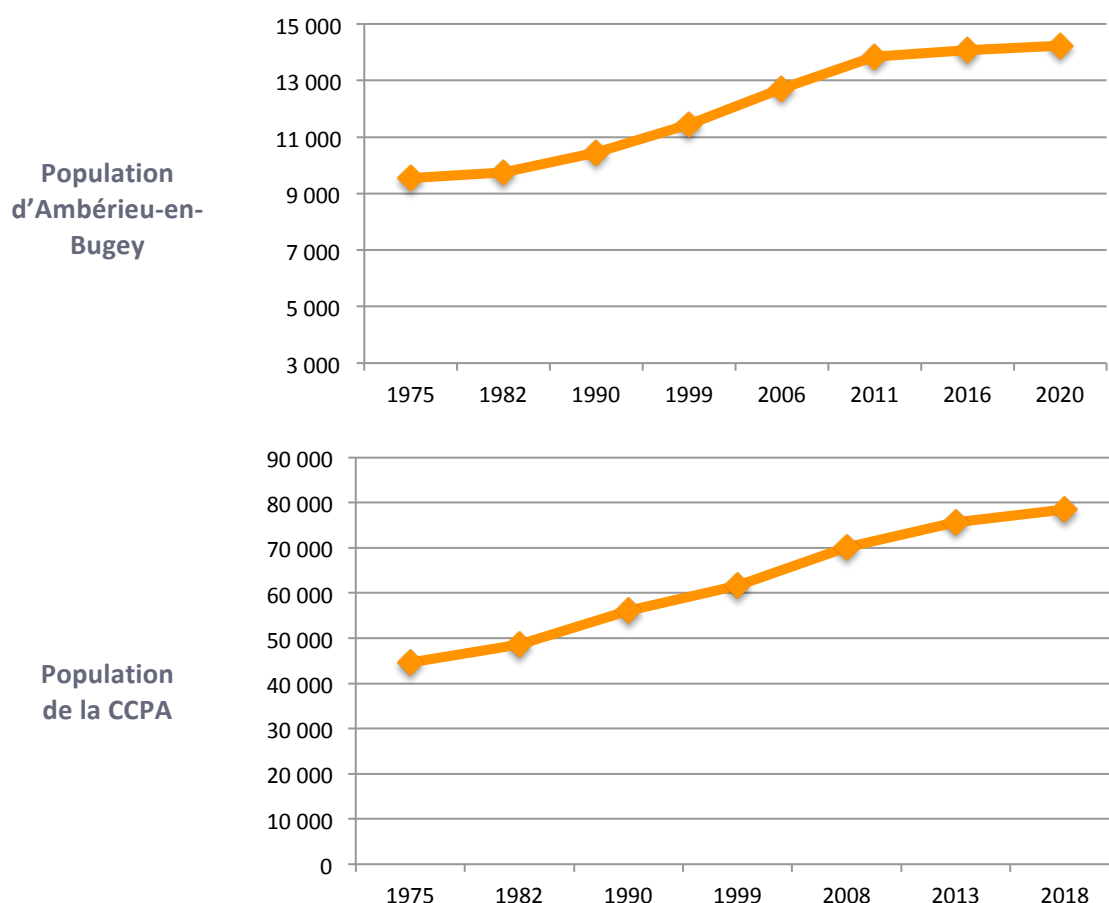
Ambérieu-en-Bugey appartient à la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), intercommunalité créée à la suite de la construction de la centrale nucléaire du Bugey. La CCPA compte aujourd'hui 53 communes (depuis une extension en 2017). C'est une des cinq plus grandes intercommunalités du département de l'Ain, qui s'étend entre les contreforts du Bugey, les étangs de la Dombes, les berges du Rhône et de la rivière d'Ain.

Le territoire tire parti du dynamisme de la métropole lyonnaise et de ses acteurs.

Contexte socio-démographique

• Evolution démographique

La commune d'Ambérieu (14 288 habitants en 2020) – ainsi que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (79 000 habitants en 2019) connaissent une croissance démographique constante, que l'on peut observer ci-dessous-depuis 1975.



Evolution démographique (en nombre d'habitants) depuis 1975

Source : RP 2014, traitement GEFCA

La population de la CCPA a augmenté de 56% entre 1982 et 2014.

• Structure démographique et population des jeunes

Le territoire connaît une population plus jeune que celle de la région Auvergne Rhône-Alpes. La pyramide des âges ci-dessous montre notamment :

- Une part des moins de 20 ans (26,9%) supérieure à celle de la région (24,6%) ;
- une légère surreprésentation des classes d'âge 0-14 ans ;
- une sous représentation des 15 à 29 ans (dont les étudiants et jeunes professionnels).



Source : RP 2014, traitement ORS

Au dernier recensement (2019), la CCPA compte 7 343 jeunes de 12 à 18 ans, soit 9,3% de la population (contre 9,1% pour l'Ain et 8,7 pour la région).

• Contexte socio-économique

Le contexte socio-économique du territoire de la CCPA est globalement favorable, mais les données concernant la commune d'Ambérieu révèlent des contrastes infra-territoriaux :

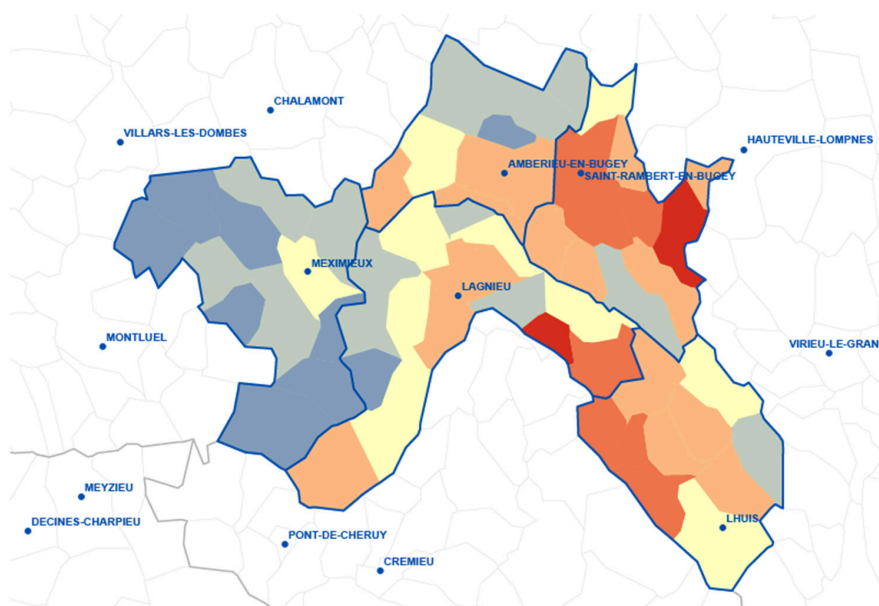
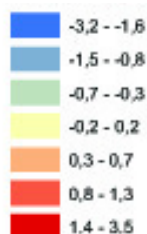
Indicateurs	Ambérieu	CCPA	Ain	AURA
part des familles à bas revenu		14,9%		17,6%
taux de pauvreté	17%	9,6%	10,5%	12,7%
taux d'activité des 15-64 ans	76,6%	79%	78,4%	75,8%
taux de chômage	13,9%	9,2%	9,5%	10,9%

Les acteurs rencontrés sont ainsi attentifs aux contrastes qui peuvent exister :

- Des besoins qui « explosent » avec la croissance démographique (liée à la proximité de Lyon), alors que les ressources, dispositifs et professionnels restent limités ;
- Un secteur « en tension », avec une hétérogénéité des besoins au sein du territoire ; à noter des indicateurs de précarité plus défavorables sur Ambérieu et St Rambert¹¹ et un indice de défavorisation social hétérogène*);
- à Ambérieu, une sorte de « fracture sociale » (mais aussi géographique marquée par la route départementale), entre d'une part un centre ville regroupant plutôt des catégories socio-professionnelles supérieures, et d'autre part le « quartier politique de la ville » autour des gares, qui concentre 75% des 32% de logements sociaux de la commune.

¹¹ Ex. part des bénéficiaires de la CMUC plus faible dans la CCPA (5,3%) que pour la région (7,5%), mais plus élevée (8,8%) à Ambérieu et St Rambert

* Indice de défavorisation sociale¹² dans la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain en 2013



Les acteurs

L'état des lieux visait notamment à identifier les différents acteurs du territoire au contact des adolescents, et de définir les complémentarités et articulations possibles avec une éventuelle antenne de la MDA.

Une carte en annexe situe les différents établissements scolaires ainsi que les dispositifs dédiés aux adolescents.

- **Les établissements scolaires**

Ils ont été recensés sur le territoire de la Communauté de commune de la Plaine de l'Ain – à l'exception du collège Louise de Savoie à Pont d'Ain qui est évoqué dans l'état des lieux en raison de sa proximité géographique avec Ambérieu.

A l'inverse, le collège de Briord est mentionné ici car situé sur le territoire de la communauté de communes, mais sa distance d'Ambérieu (30 km), représente un obstacle à l'accès à une éventuelle antenne MDA.

¹² Développé par l'INSERM, il est construit à l'échelle communale avec 4 variables à partir des données de recensement de la population et des revenus fiscaux des ménages

Type	Nom	Effectif 2021-2022	Adresse	Ville	Distance Ambérieu
Collège	Saint-Exupéry	796	6 rue Aguétant	AMBERIEU EN B	
Collège	Sainte Marie (privé)	402	21 rue du Pensionnat	AMBERIEU EN B	
Collège	Paul Claudel	792	98 avenue Saint-Exupéry	LAGNIEU	8,5 km
Collège	de la Plaine de l'Ain	643	59 rue du collège	LEYMENT	10 km
Collège	de l'Albarine	270	48 avenue de l'Europe	ST RAMBERT EN B.	11 km
Collège	<i>Louise de Savoie</i>	566	<i>5 rue Emile Le Breus</i>	<i>PONT D'AIN</i>	11 km
Collège	Vaugelas	972	19 avenue du Docteur Berthier	MEXIMIEUX	18 km
Collège	<i>Chartreuse des Portes</i>	615	<i>300 rue du savoir</i>	<i>BRIORD</i>	30 km
Lycée	Lycée de la Plaine de l'Ain	1771	Rue Léon Blum	AMBERIEU EN B	
Lycée	Lycée professionnel	553	223 Rue Alexandre Bérard	AMBERIEU EN B	
Lycée	Lycée privé prof. Agricole	200	10 place de la Halle	ST SORLIN EN B.	17 km
CFA	CECOF (Bernard Pallissy)	1170	52 Avenue de la Libération	AMBERIEU EN B	
CIO			rue Marcel Paul	AMBERIEU EN B	

Les huit collèges du territoire (dont celui de Pont d'Ain) comptent plus de 5 000 élèves, les trois lycées plus de 2 500.

• Les ressources internes à l'Education nationale

Les établissements scolaires du territoire disposent de la présence d'assistants de service social et d'infirmiers scolaires affectés à chacun d'entre eux. Au-delà, certaines ressources sont dédiées à un secteur et plusieurs établissements.

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) s'adresse à tous les âges depuis la 6^{ème} (et jusqu'à la retraite). Il propose une écoute et un accompagnement à l'orientation, et participe à la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD). Le CIO d'Ambérieu-en-Bugey compte 9 psychologues de l'Education nationale et couvre 14 établissements scolaires (11 collèges et 3 lycées) sur la Plaine de l'Ain et la Côtère.

Plusieurs acteurs du service social, de la santé scolaire et du CIO (infirmiers, psychologues, assistants de service social) ont été rencontrés dans le cadre de l'état des lieux. Ces ressources de santé scolaire n'ont pas vocation à assurer un suivi des élèves sur la durée (notamment les psychologues). Elles permettent d'assurer un « point météo » sur la santé des élèves, ainsi qu'un premier point d'écoute avant une orientation si nécessaire. Or tous expriment leur inquiétude et leurs limites face à l'évolution des problématiques des adolescents d'une part, avec un besoin important de suivi psychologique, le manque de ressources sur le territoire d'autre part (voir ci-dessous).

Ce constat entraîne plusieurs types d'écueils :

- En l'absence d'espace adapté à leurs besoins, les jeunes peuvent solliciter différents professionnels parfois en « déposant » à plusieurs endroits de manière désordonnée et non cohérente, avec un risque de dilution des informations ;
- Certains professionnels sont amenés à « dépasser » leurs missions en proposant parfois un suivi de certaines situations en l'absence de relai possible. Cela apporte une réponse inadaptée, peu favorable à la compréhension et à la contenance de la situation ;
- D'autres situations « se perdent », sans aucun suivi. Sont cités comme particulièrement préoccupants les élèves en décrochage, souvent isolés chez eux et en rupture d'accompagnement.

• Acteurs de la santé mentale

Le territoire comme le reste du département connaît une densité de professionnels de santé très problématique et inférieure à la région.

Les acteurs rencontrés soulignent le manque important de ressources en santé mentale sur le territoire :

▪ En libéral

Le territoire d'Ambérieu ne compte qu'un seul psychiatre en libéral, « qui a vite fait le plein ».

L'offre de psychologue est très réduite (une dizaine de professionnels dans un rayon de 20 km). Le principal frein pour y accéder est le coût financier, mais également un frein d'ordre culturel lié aux représentations négatives du « psy ». Pour ces situations, une offre de type MDA, outre sa gratuité, présente l'avantage de pouvoir être perçue comme généraliste et non « stigmatisante ».

▪ Le centre médico-psychologique (CMP) pour enfants et adolescents

Il est rattaché au CMP d'Ambérieu, un des quatre CMP « pivots » du département.

Les différents partenaires rencontrés dans le cadre de l'état des lieux énoncent des difficultés à orienter vers le CMP du fait de délais d'attente jugés trop importants.

Sur ce point, la rencontre avec l'équipe du CMP pour enfants et adolescents a permis de relativiser cette information : bien que des difficultés de recrutement soient rencontrées pour les professionnels du soin (psychiatre et orthophoniste notamment, psychologue dans une moindre mesure), les délais d'attente ne concernent pas de la même façon toutes les professions :

- L'attente est de un an pour des consultations médicales
- Elle est d'environ 6 à 9 mois pour les consultations psychologiques
- Il n'y a pas de délai pour les consultations infirmières.

Quoi qu'il en soit, toutes les nouvelles demandes sont étudiées chaque semaine par l'équipe du CMP, une réponse est apportée sous huitaine. Une « priorisation » est envisagée en fonction du caractère d'urgence et de la possibilité d'orienter vers des relais selon les situations : pédiatrie au Centre hospitalier de Fleury, médecins généralistes, Institut de l'Enfant, de l'Adolescent et du Jeune Adulte (IEAJA) à Vénissieux pour les hospitalisations.

• Autres acteurs du soin

Un centre de santé sexuelle (anciennement centre de planification et d'éducation familiale – CPEF) du département est situé sur la commune d'Ambérieu, à l'Agora. Il représente un acteur important à destination des adolescents. L'état des lieux n'a pas permis de recueillir d'informations sur son activité ni sur ses attentes vis-à-vis d'une possible implantation de la MDA.

La commune d'Ambérieu accueille également une consultation jeunes consommateurs (CJC) de France Addictions, proposant un accueil sur rendez-vous. Le choix de son implantation dans le local des éducateurs de rue traduit la volonté d'une approche globale.

• Des acteurs de la Protection de l'enfance

Le Département de l'Ain est implanté sur le territoire Plaine de l'Ain-Côtière dans **3 centres départementaux de solidarité** (Ambérieu, Lagnieu et Miribel) ainsi que des services départementaux de proximité. La direction de territoire compte deux responsables « enfance », en charge notamment des informations préoccupantes (IP) et des mesures d'aide éducative à domicile, aides éducatives préventives (AEP), service d'accueil familial renforcé (SAFREN), s'appuyant sur les services habilités.

La Maison de l'enfance du Département de l'Ain offre un site à Ambérieu-en-B., « Le Petit Logis », qui peut accueillir 22 enfants de la naissance à 6 ans répartis en deux groupes de vie. Elle propose également un service d'accompagnement familial renforcé à Château Gaillard.

Les mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO)¹³ concernent environ 170 enfants sur ce territoire, assurées par l'association départementale de Sauvegarde de l'enfant à l'adulte (**ADSEA**).

Le Prado gère sur le territoire deux hébergements éducatifs : de 14 places à Ambérieu pour des jeunes de 16 à 21 ans ; 7 places pour des 12-15 ans à Serrières-de-Briord (extrême sud-est du territoire).

Les PEP de l'Ain et leur plateforme Protection de l'enfance proposent sur le territoire différents dispositifs :

- un service d'accompagnement familial renforcé ;
- une maison d'enfants à caractère social (36 places pour 3-18 ans à Dagnieux) ;
- un dispositif (foyer et équipe mobile) dédié aux enfants relevant de la protection de l'enfance et en situation de handicap ;
- un dispositif « Passerelle » visant à soutenir l'autonomie des 16-21 ans à travers une offre de 3 services : un foyer de semi-autonomie, des appartements Jeunes majeurs, ainsi qu'une équipe insertion s'adressant aux 16-18 ans en situation de désocialisation et de déscolarisation.

Ces principaux acteurs de la Protection de l'enfance proposent également des actions de soutien à la parentalité telles que :

- les activités « Trampoline » par l'ADSEA soutenant les parents dans l'aide aux apprentissages (sur Lhuis, Meximieux, Belley, Lagnieu) ;
- le programme « ces années incroyables » déployé par le Prado sur le département (actuellement sur Bourg) ; en appui avec des partenaires dont la Maison des ado, il vise à développer les compétences parentales par un programme de formation – coaching et de soutien par les pairs.

• **Autres dispositifs et acteurs associatifs**

Acteur privilégié des adolescents, la **mission locale jeunes** est présente à Ambérieu. Elle accompagne les 16-25 ans avec quatre axes d'intervention : l'emploi et la formation ; la santé (sous l'angle de l'accès aux droits) ; le logement ; la mobilité. La présence d'un temps de psychologue une demi-journée par semaine permet un espace d'écoute et d'orientation.

Le **Point accueil écoute jeunes** (PAEJ) géré par la Sauvegarde, dont le site principal est à Peronnas, dispose d'une antenne à Ambérieu (proche de la gare).

Le **Centre social le Lavoir** situé à Ambérieu (quartier gare) propose à destination des adolescents différentes actions d'accompagnement scolaire ainsi que d'activités sportives, de loisirs et culturelles. En direction des parents dans leurs questions liées à la parentalité, le centre social a proposé des ateliers en partenariat avec la MDA de Bourg.

La **MJC** est également citée par les acteurs rencontrés, la ville incitant des projets transversaux entre MJC et Centre social.

¹³ ordonnée par le juge des enfants en Protection de l'enfance, elle consiste en l'intervention à domicile d'un travailleur social pour une durée de 6 mois à deux ans (renouvelable)

- **Les moyens liés à la Politique de la ville**

Dans le cadre de la Politique de la Ville, plusieurs moyens (éducatifs, sociaux et d'animation) et projets ont été développés par la commune d'Ambérieu-en-Bugey vers les différents acteurs à destination des jeunes.

- 1,5 ETP d'éducateurs de prévention spécialisée (théoriquement centrés sur le quartier PDV) via la Sauvegarde ;
- des adultes relais auprès de la mission locale ;
- un accompagnement socio-éducatif et psychologique mis en œuvre par la MILDCA¹⁴ (délégué à la Sauvegarde) pour des actions de prévention, sensibilisation, information. Dans ce projet test, la commune a souhaité privilégier une formule « proactive » avec un temps de rue ainsi qu'un numéro de téléphone et un compte Whatsap.

La Ville d'Ambérieu est active en termes de prévention, elle coordonne différentes actions :

- le projet « Rebondir » s'adressant au public post baccalauréat ;
- le projet « nouveau départ » (avec la Sauvegarde et la mission locale) de mise en activité avec des chantiers éducatifs de 3 semaines visant une valorisation des jeunes, un travail sur la mobilité et la maîtrise de la langue. 3 sessions par an depuis 8 ans ont touché 150 jeunes avec 80% de réussite ;
- du soutien scolaire pour les jeunes collégiens exclus d'établissement (en lien avec différents acteurs – dont les éducateurs de prévention).

¹⁴ Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

APPROCHE DES BESOINS

Difficultés et problématiques soulignées

Plusieurs acteurs mentionnent une fragilisation globale des situations sur ce territoire « en tension », avec des problématiques plurifactorielles (des « problématiques urbaines dans un tissu rural »).

A propos des jeunes, il est rappelé qu'il s'agit d'une « génération très chargée », marquée de différentes crises (environnement, chômage, COVID ...). Cette dernière semble avoir entraîné une aggravation de difficultés et risques concernant les adolescents (isolement, addictions notamment aux écrans), et l'apparition de nouvelles problématiques, en particulier celle de la relation à l'autre. La crise du Covid a en effet créé un réel changement de ce point de vue, y compris chez les adultes ce qui peut contribuer à insécuriser les jeunes. Sont notées des carences importantes au niveau des compétences psychosociales, un manque de confiance, manque de savoir-être ensemble, une incapacité à prendre de la distance vis-à-vis des petits conflits.

Les jeunes ne semblent pas « équipés » pour agir sur leur environnement, ils ont un « rapport à la réalité complètement modifié ». Un enjeu énoncé par un professionnel rencontré est de « sortir les jeunes du rien », mais aussi ne pas les considérer comme des victimes comme on peut avoir tendance à le faire.

Autre problématique perçue par les professionnels de l'Éducation nationale : **une augmentation du nombre de traitements**, antidépresseur ou neuroleptiques, y compris au collège. Si l'on peut parler de « béquille chimique », le problème est que ces traitements ne sont pas toujours accompagnés d'informations par le médecin traitant, alors que leur utilisation nécessiterait une forme d'éducation thérapeutique du patient. Ces observations rejoignent les alertes formulées par le Haut Conseil de la Famille, de l'enfance et de l'adolescence (HCFEA), à partir d'auditions, d'étude documentaire et d'analyse des bases de données en santé entre 2014 et 2021 :

- une forte augmentation de la consommation de psychotropes chez l'enfant et l'adolescent ¹⁵
- un risque avéré de substitution des pratiques psychothérapeutiques, éducatives et sociales de première intention par des pratiques médicamenteuses avec une absence de consultations de suivi après initiation d'un traitement.

Les problèmes de sommeil, également mentionnés (notamment au lycée), sont des symptômes qu'il importe de comprendre et d'évaluer dans leur gravité et leur origine, et dans leur lien éventuel avec d'autres problématiques (dépression, addiction ...).

L'équipe du **CMP** note une recrudescence des problématiques anxieuses, dépressives ; d'anorexie, mais aussi de phobies sociales, scolaires, syndromes de stress post-traumatique ...

Les **services de protection de l'enfance** du département observent une augmentation de 30% des informations préoccupantes sur le territoire, la « nouveauté » étant qu'elles touchent aujourd'hui plus d'adolescents, soit un public qui n'était pas connu jusque-là des services sociaux.

Les partenaires constatent que les parents ne savent plus vers qui se tourner, ils semblent désarmés, le dialogue est souvent rompu ou la communication agressive. Il leur semble difficile de faire la part des choses entre ce qui est de l'ordre « normal » des relations éducatives et de conflictualité, de ce qui relève d'états limites de la pathologie.

La MDA présenterait ainsi l'intérêt d'une porte d'entrée multiple y compris pour les parents dans les relations avec leurs adolescents.

¹⁵ 48,54% pour les antipsychotiques ; 62,58% pour les antidépresseurs ; 78,07% pour les psychostimulants ; 27,7% pour les anticholinergiques ; 9,48% pour les dopaminergiques ; 155,48% pour les hypnotiques et sédatifs

Besoins complémentaires à l'offre existante

• Pour les adolescents et les parents

Au regard des acteurs du territoire mentionnés précédemment et des besoins repérés, les professionnels de l'Education nationale rencontrés notent un manque, voire un vide entre les deux pôles du social et de la psychiatrie.

Les services de protection de l'enfance disent être interpellés plutôt sur des moments de crise, avec un « arsenal » de mesures plutôt trop important au regard des situations, et pas suffisamment réactif.

Les différents acteurs évoquent les manques par rapport aux dispositifs existants :

- un lieu d'écoute active, externalisé, neutre, qui soit moins « marqué psy » que le CMP ;
- un lieu ressource où les jeunes peuvent se rassembler, échanger, trouver des informations ;
- une réponse souple, réactive, de proximité.

Ils soulignent les avantages que le dispositif présenterait notamment dans ses dimensions multiples :

- individuelle et groupale
- à destination des adolescents et des parents.

Le principe des consultations en duo proposé par la MDA s'appuie sur la pluridisciplinarité et permet un croisement de regard sur les situations. L'approche « pluri-institutionnelle » et le principe des mises à disposition par les partenaires permet aux jeunes (et aux parents) de rencontrer certains professionnels déjà connus mais dans un cadre différent, ce qui peut contribuer à renforcer la confiance.

• Pour les professionnels

Les acteurs rencontrés ont pointé le même besoin de faire du lien, de se rencontrer, de connaître leurs missions et contextes respectifs.

Au regard des difficultés énoncées, la MDA pourrait offrir un espace pour déposer les limites de chacun, y compris le sentiment d'impuissance parfois, et pour réfléchir ensemble avec l'appui d'un tiers.

Approche quantitative

Si l'on s'appuie sur le constat de la Conférence des familles de 2004 et le taux « cible » de 15% précédemment mentionné, on peut estimer à environ un millier d'adolescents ceux pouvant nécessiter un recours à une antenne de la MDA sur Ambérieu (soit 15% des 7 343 jeunes de 12-18 ans du territoire).

A l'occasion des entretiens conduits auprès de certains acteurs du territoire nous avons procédé à une mini enquête quantitative sur les besoins perçus par les professionnels vis-à-vis d'une offre de type MDA.

Les professionnels ont été ainsi interrogés : « *Pouvez-vous estimer le nombre d'adolescents, pour une année scolaire, que vous pourriez orienter vers la Maison des ado si elle existait sur Ambérieu ? Combien en avez-vous déjà orienté vers celle de Bourg le cas échéant ?* ».

NB : les chiffres ci-dessous sont à considérer avec précaution, car ils illustrent les besoins perçus par les professionnels. Or il existe toujours un écart important entre d'une part ces besoins et les demandes des familles et adolescents, mais aussi d'autre part entre les demandes et le recours effectif à l'offre.

Si cette démarche estimative comporte de nombreux biais, elle apporte des indications intéressantes notamment sur les attentes des professionnels intervenant auprès des adolescents de trouver un relais possible auprès de la MDA.

• Perception des besoins par des professionnels de l'Education nationale

Les trois professionnels interrogés estiment à plus ou moins 120 élèves ceux qu'ils pourraient orienter chaque année vers la MDA. Ce nombre représente un taux d'environ 3,6% de la capacité des établissements concernés.

Etablissement	Effectif	Professionnel interrogé	Nombre estimé	Orientations MDA Bourg
Collège St Exupéry (Ambérieu)	796	IDE	Minimum 40	
Collège Paul Claudel (Lagnieu)	792	IDE	25-30	1
Lycée de la Plaine de l'Ain (Ambérieu)	1 771	IDE	50 *	1 (réorienté CMP Ambérieu)
Total estimé			± 120	

* Des précisions plus qualitatives sont apportées par l'infirmier :

- à partir de début octobre, avec un pic d'orientations en fin d'année civile, une forte proportion d'élèves de seconde pour les premières orientations, puis également des élèves des autres niveaux – nous repérons habituellement les besoins concernant les secondes plus rapidement.
- Pour une part des situations identifiées et accompagnées, je continuerai à orienter vers des psychologues en libéral, sinon mon estimation aurait allègrement dépassé la cinquantaine.

• Acteurs de la protection de l'enfance

Interrogé également, le directeur de territoire Plaine de l'Ain-Côtière du Département rappelle les limites de cet exercice d'estimation, et le fait qu'aucun outil statistique de suivi n'existe pour ce type d'orientations.

Il indique que la Maison des adolescents de Bourg est conseillée chaque année à 20 ou 30 familles du territoire. Au regard d'un projet d'implantation d'une antenne sur Ambérieu, les services seraient en capacité d'inciter un plus grand nombre de familles du territoire à solliciter le service en raison de sa proximité soit près de **70 orientations de jeunes par an**.

Le Dispositif Passerelle des PEP 01 estime quant à lui à **une dizaine de jeunes** environ ceux qui pourraient être orientés vers une MDA si elle existait.

PISTES DE REFLEXION POUR L'OUVERTURE D'UNE ANTENNE

Nous avons souhaité ici contribuer à définir les conditions de réussite de l'ouverture d'une antenne à Ambérieu-en-Bugey.

Celles-ci peuvent être issues d'une part des enseignements du fonctionnement de la MDA et du diagnostic Oyonnax, d'autre part des éléments de contexte territorial et des attentes des acteurs rencontrés dans le cadre de l'état des lieux.

Ces éléments seront à confronter aux contraintes notamment budgétaires et aux choix des financeurs.

Articulation avec les acteurs

Il est rappelé que la Maison des adolescents est attendue sur ce territoire depuis la création du dispositif dans l'Ain. En l'absence de création, le CMP a beaucoup travaillé à la mise en lien, par exemple en organisant des réunions trimestrielles avec les partenaires, notamment de l'Education nationale.

Dans la perspective d'une intervention sur ce territoire, la Ville d'Ambérieu rappelle ses attentes et ses efforts en termes d'articulation et de maillage entre les acteurs – qui ne doivent pas fonctionner « en silo ». Les enjeux soulignés sont :

- de connaître les différents contextes d'intervention pour mieux repérer les complémentarités et limites de chacun ;
- la complémentarité entre le lien institutionnel (pour se connaître, faire réseau, construire des partenariats ...), et les échanges « cliniques » (autour de situations individuelles) ;
- De construire un lien effectif et régulier, et pas seulement quand cela ne va pas ou à propos des situations difficiles !

S'agissant de l'orientation et de l'adressage des jeunes, il est rappelé qu'il faut parfois voir plusieurs personnes avant la « rencontre » et l'instauration d'une relation de confiance. L'interconnaissance des acteurs contribue à ce que les adolescents et parents ressentent un contexte de partenariat et de confiance.

Implantation

Voir la carte en annexe

A partir du cahier des charges national des Maisons des adolescents et de l'expérience des deux sites existant dans le département, quelques points d'attention sont soulignés :

- Intérêt d'un lieu accessible pour les jeunes, y compris sans leurs parents (d'où une proximité des établissements scolaires) : accessible par le TAM, mais aussi pour ceux qui viennent de l'extérieur en voiture ;
- Pas dans une zone d'habitation.

Au regard de la configuration d'Ambérieu, trois pistes différentes ont été évoquées lors des entretiens avec les acteurs locaux.

- L’Agora est un lieu situé dans le quartier gare, concentrant différents dispositifs et services aux publics (32 permanences France services et autres). Il présente les avantages de permettre l’anonymat ainsi que le maillage des acteurs. En revanche il n’est pas proche des établissements scolaires ce qui représente un inconvénient majeur ;
- Le secteur du Lycée de la Plaine de l’Ain, où se trouve notamment le gymnase ou encore un magasin Action, est repéré comme lieu de passage des lycéens, mais assez peu attractif par ailleurs ;
- La zone clinique – lycée professionnel – Mc Donald semble un secteur intéressant pour toucher les jeunes, et permet un accès aisé par les transports en commun mais aussi pour les personnes venant de l’extérieur d’Ambérieu.

Au-delà de l’implantation, quelques recommandations ont pu être formulées à propos du local. Il importe d’offrir un lieu aménagé, chaleureux, permettant une appropriation par les adolescents (avec l’idée de pouvoir « laisser une trace », par exemple une photo, écrire sur un mur). Dans l’optique de « ramener de la vie, de la couleur », il convient d’éviter les affiches de prévention !

Ouverture et modalités d’intervention

L’accessibilité et la réactivité sont soulignées comme des enjeux majeurs du dispositif. Quelques idées sont formulées par les différents acteurs rencontrés :

- Au-delà d’une permanence dans un local repéré, la possibilité d’appeler un numéro de téléphone (comme c’est actuellement proposé avec une ligne commune pour les sites de la MDA), ainsi qu’un numéro whatsapp peuvent faciliter la prise de contact par les jeunes.
- A propos de l’« aller vers », souvent repéré comme une modalité efficace, il est rappelé qu’à l’origine du projet de MDA, l’idée était de proposer un bus itinérant. A minima, il faudrait que l’équipe puisse se déplacer, « imaginer des choses un peu nouvelles ». Tout en conservant l’idée d’un lieu identifié, permettant de matérialiser la MDA et d’en faire un repère stable.
- L’accessibilité peut se traduire par un accompagnement vers le dispositif (« venir avec ») : à l’instar de ce que propose la Maison des ados de Vaulx-en-Velin, un premier rendez-vous pourrait être envisagé au collège, pour faire le lien entre le professionnel qui adresse et celui de la Maison des ados. Les professionnels de l’Education nationale évoquent également la possibilité de fournir des dispenses de cours au lycée, ainsi que d’envisager un accompagnement par un infirmier sur le temps scolaire – pour les collégiens ne souhaitant pas informer leurs parents.

En ce qui concerne l’amplitude et le temps de permanence, il est rappelé qu’une ouverture ne pourrait pas être envisagée sur du temps plein, mais ne doit pas pour autant se limiter à du « saupoudrage ».

S’agissant des horaires d’ouverture, il est suggéré de privilégier le mercredi, mais aussi de rechercher une souplesse pour s’adapter aux rythmes des adolescents : envisager une ouverture, au moins ponctuellement, sur une fin de journée ou soirée (au-delà de 19h), voire si possible le samedi.

Equipe

Les différents acteurs du territoire et de la MDA rappellent l’intérêt des dimensions pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle de l’équipe. Les partenaires pourront contribuer à cet aspect par des mises à disposition.

Autre enjeu souligné : celui de la solidité et de l’étayage de l’équipe – assurés par la pluridisciplinarité et la coordination médicale. Sur point le projet départemental de la MDA paraît structurant.

Communication

L'expérience d'implantation de chaque nouveau dispositif montre le temps nécessaire au repérage et à la communication, à la fois auprès des professionnels et des jeunes. Pour les premiers, les enjeux et conditions du partenariat et de l'adressage ont été évoqués. Il s'agit de se faire connaître, par exemple en créant un événement, des pré-visites ...

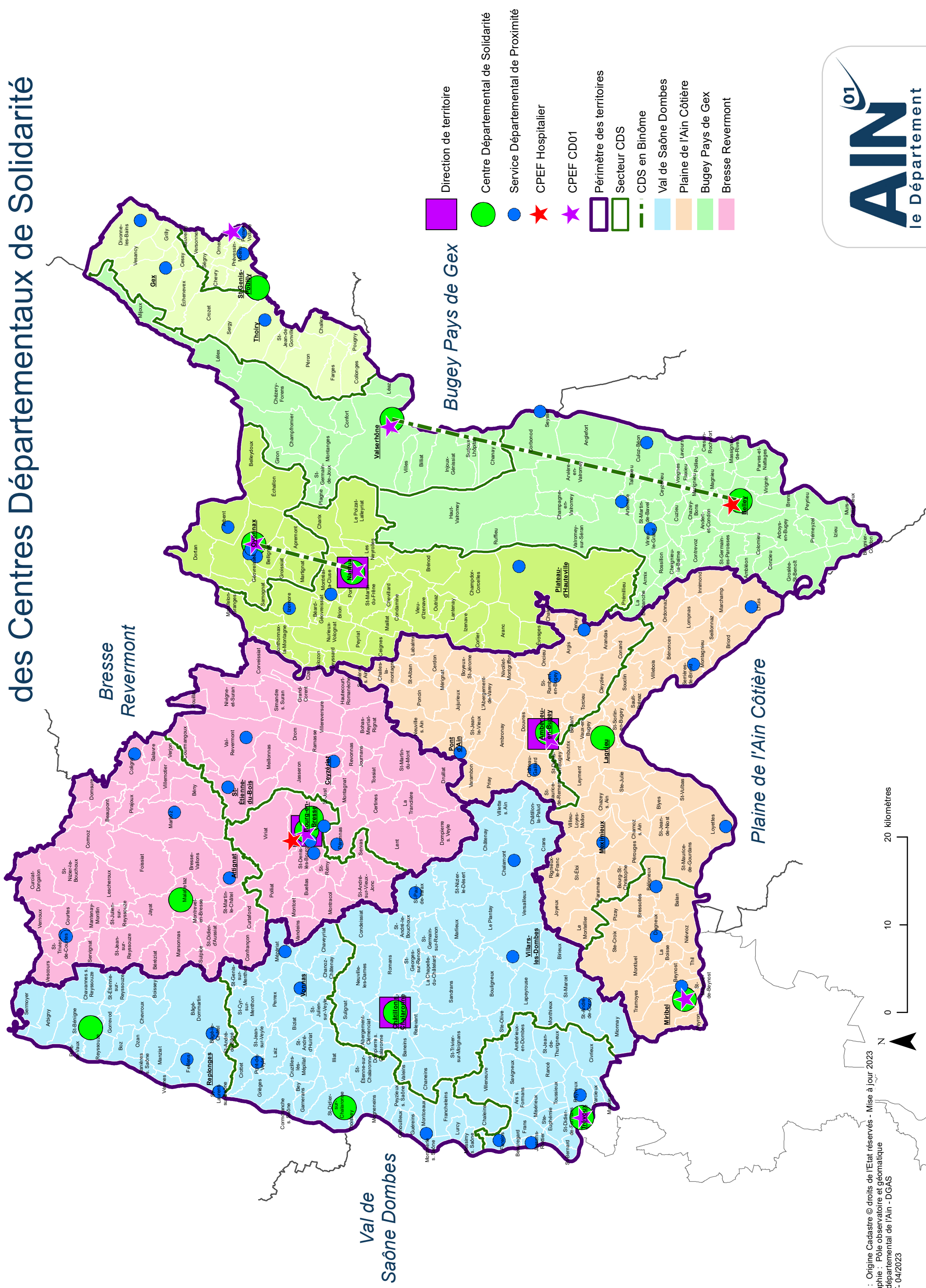
Auprès des jeunes, la communication suppose de s'adapter à leurs outils : radios, réseaux sociaux (Tic Toc, Snappchat, Instagram ...), voire d'inventer de nouvelles modalités. En ce sens, les constats et préconisations concernant le site d'Oyonnax pourront utilement alimenter la démarche d'implantation sur Ambérieu.

Réalisation de la mission
Recueil et analyse des données, conception et rédaction du rapport :
Camille Gilibert – GEFCA pour l'URIOPSS

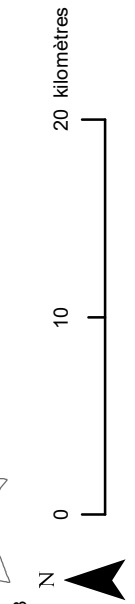
ANNEXES

- Cartographies :
 - Territoires et acteurs des centres départementaux de solidarité
 - Implantation des collèges et lycées sur le secteur Oyonnax – Nantua
 - Implantation des dispositifs pour ado à Oyonnax et Bellignat
 - Implantation des collèges et lycées sur la CCPA
- Liste des acteurs rencontrés
- Sitographie – Bibliographie
- Questionnaire auprès des collégiens et lycéens et extrait des réponses
- Trame d’entretien auprès des acteurs

Territoires et secteurs des Centres Départementaux de Solidarité



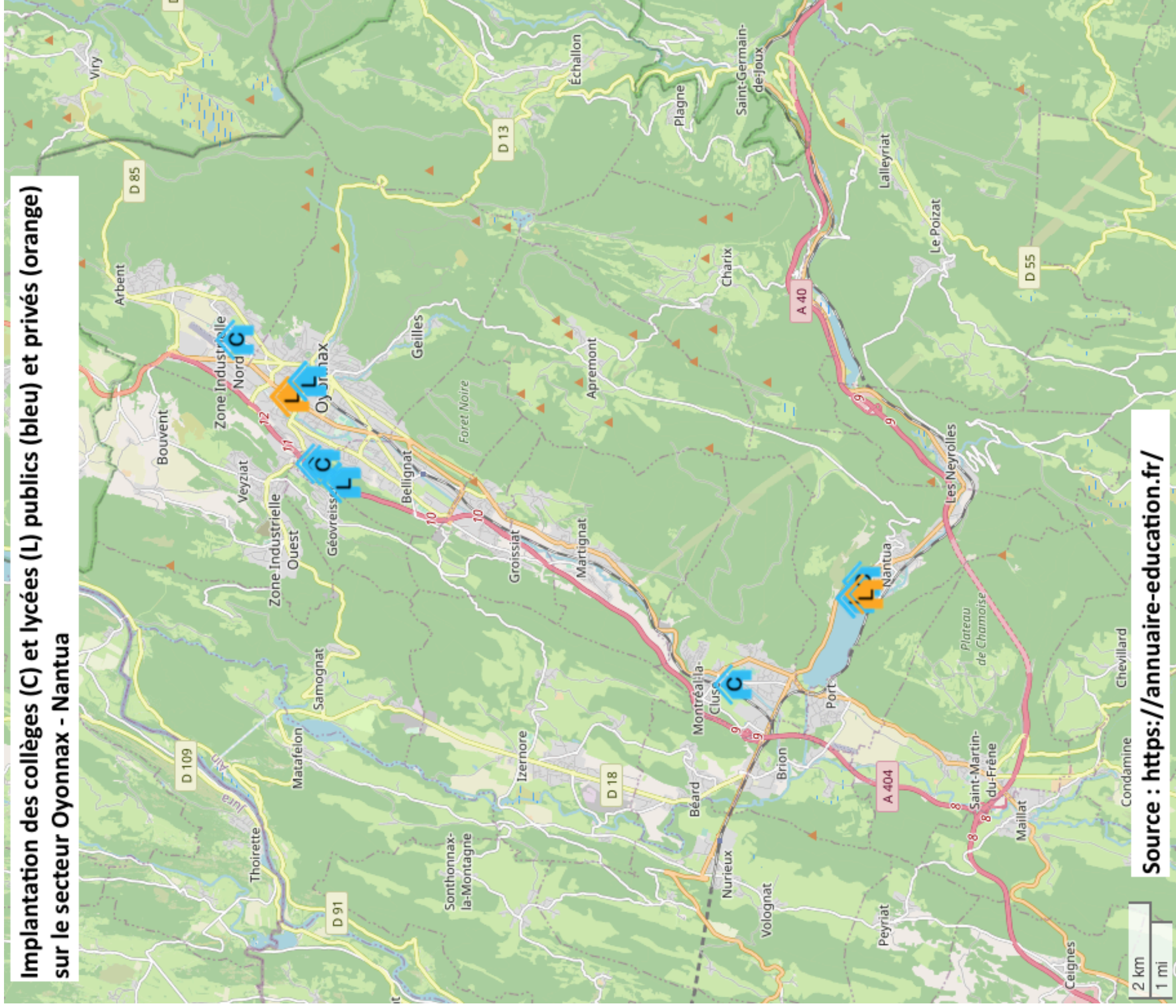
- Direction de territoire
- Centre Départemental de Solidarité
- Service Départemental de Proximité
- CPEF Hospitalier
- CPEF CD01
- Périmètre des territoires
- Secteur CDS
- CDS en Binôme
- Val de Saône Dombes
- Plaine de l'Ain Côtière
- Bugey Pays de Gex
- Bresse Revermont



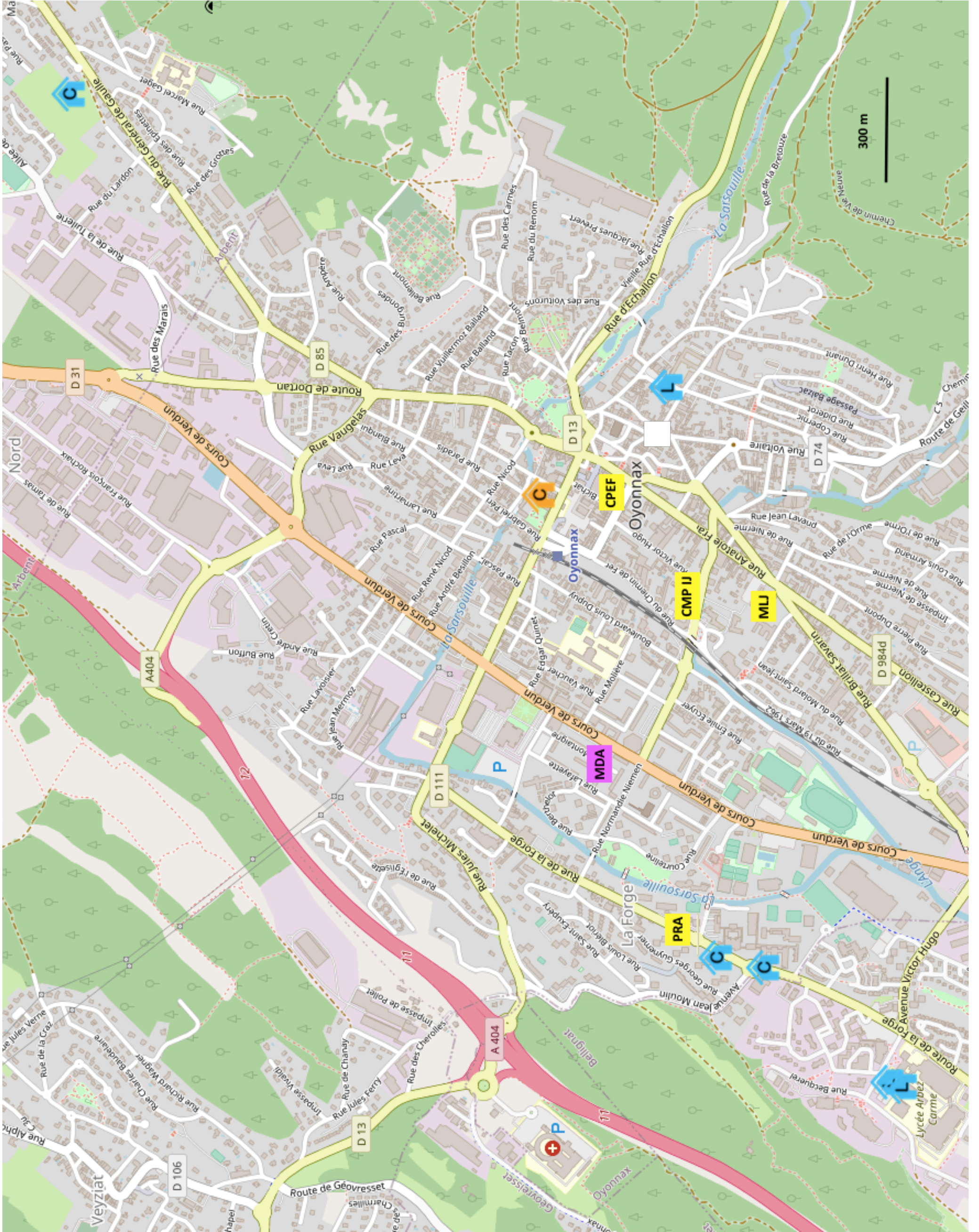
Sources : Origine Cadastre © droits de l'Etat réservés - Mise à jour 2023
 Cartographie : Pôle observatoire et géomatique
 Conseil départemental de l'Ain - DGAS
 POG/CT- 04/2023



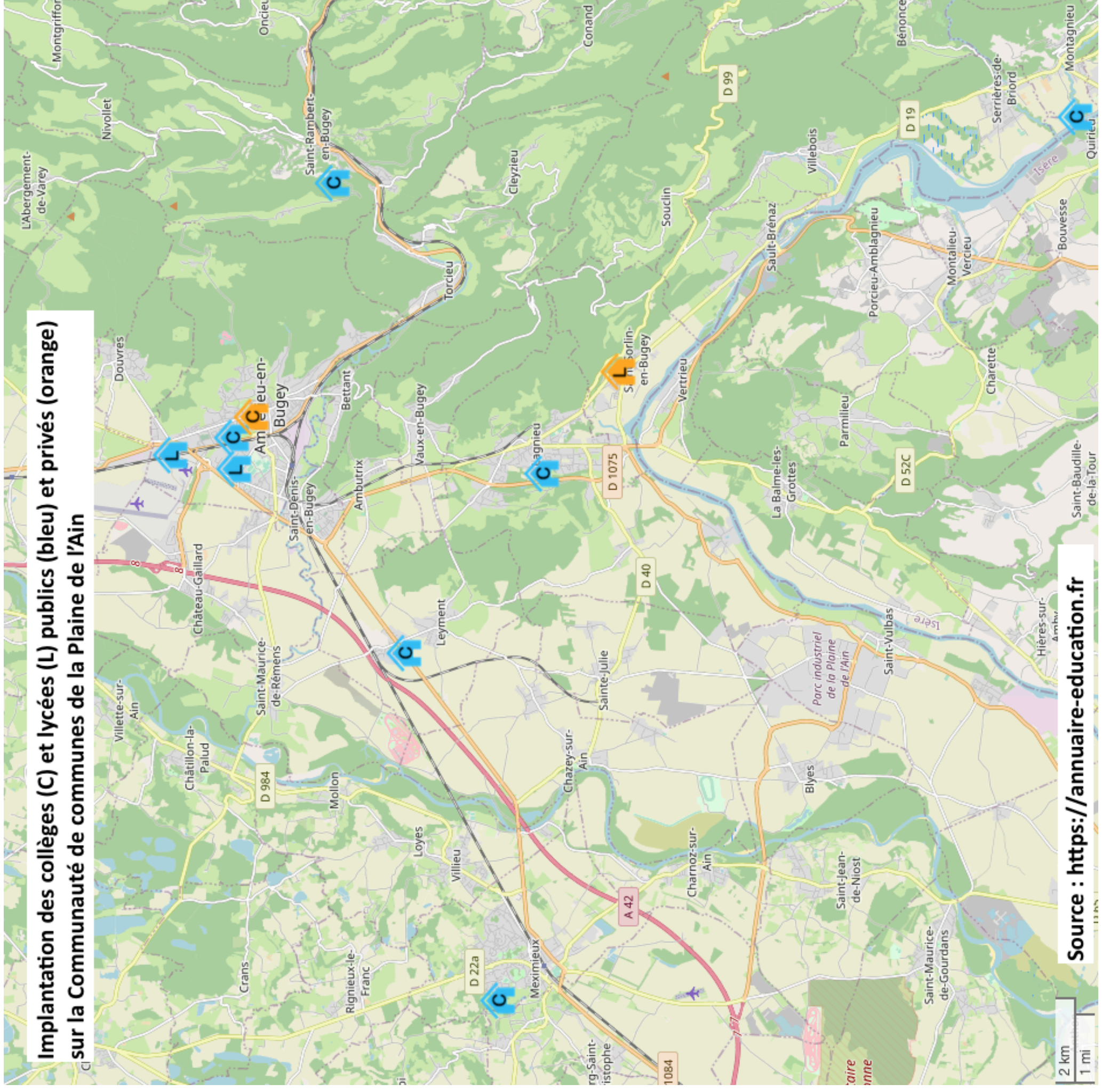
Implantation des collèges (C) et lycées (L) publics (bleu) et privés (orange) sur le secteur Oyonnax - Nantua



Source : <https://annuaire-education.fr/>



Implantation des collèges (C) et lycées (L) publics (bleu) et privés (orange) sur la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain



Source : <https://annuaire-education.fr>

Calendrier des entretiens et rencontres - mission MDA 01

	MAI 2023					JUIN 2023					SEPT. 2023	
	23	25	31	9	12	15	19	20	29	6	19	
MDA	Ludovic Lydie	BOUILLOUX DEMAN	ES (formation CAFERUIS) Assistante									
ORS	Patricia	MEDINA	Responsable études qualitatives									
CD01	François	BESSON	Directeur Territoire Plaine de l'Ain Côtière	X								
Oyonnax			Rencontre partenaires de territoire		X						X	
CPA	Marina	PEVERNE	Coordinatrice PTSM et CLSM Oyonnax Bellignat		X							
Mairie d'Ambérieu	Liliane Matthieu	FALCON ROBIN	Adjointe au maire déléguée à la PDV et la rénovation urbaine Chef de projets Cohésion Sociale et PDV Coordonnateur du CLSPD		X							
	Chloé	BRANCHEY	Coordinatrice Jeunesse									
EN	Sophie Alexandre	CHAVANEL GONARD	Infirmière Collège Saint-Exupéry Infirmier Lycée de la Plaine de l'Ain		X							
	Elodie	PARODOT	Infirmière scolaire Lagneu									
CD01	Charlotte Lucie	GOEBEL GAUTIER	Responsable CDS Oyonnax CDS Oyonnax			X						
	Hélène	REINIER	CDS Oyonnax									
ADESSA 01		BERGER	ASV (ADESSA 01)				X					
	Sonia	TUBERT	Directrice CCAS									
Ville d'Oyonnax	Carine Nassera	MULLER JAMILI	Coordo PRE Référente de parcours PRE				X					
	Clara	CECCHINI	Référente de parcours PRE									
CPA	Marie-Xavière Lydie	GRAND CHAVIN MARJOLET	Cadre de santé / CMP U Oyonnax Psychologue				X					
EN	Géraldine	PLANTIER	Infirmière lycée Paul Painlevé					X				
CPA	Fabienne Nathalie Isabelle	MOREL CHAMPALLE CHAUMENY	Cadre de santé CMP U Ambérieu Psychologue IDE					X				
PEP 01	François	EXPOSITO	Manager de services					X				
MDA			Equipe Oyonnax							X		
Ambérieu			Rencontre partenaires de territoire								X	

Oyonnax

Ambérieu

Global

SITOGRAPHIE – BIBLIOGRAPHIE

Celle-ci est indicative et fait référence à certains documents cités dans le rapport

- **Sources et bases de données**

- <https://annuaire-education.fr>
- Site Balises <https://www.balises-auvergne-rhone-alpes.org/pages/interrogation.php?bl=1&ba=13#>
- Atlas santé mentale / Géoclip https://santementale.atlasante.fr/#c=report&chapter=enfants_ado&report=r06

- **Rapports et données locales**

- Feuille de route 2022-2023 – Conseil Local de Santé Mentale Oyonnax – Bellignat
- Diagnostic de santé mentale – Territoire d'Oyonnax-Bellignat-Arbent – ORSAC 2020-2021
- Contrat local de santé Oyonnax-Bellignat-Arbent 2019-2022
- Portrait de santé de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain – ORS juin 2018
- Diagnostic local de santé Oyonnax, Arbent, Bellignat – ORS mars 2017

- **Autres rapports et documents officiels**

- Quand les enfants vont mal : comment les aider ? (note de synthèse) – Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge – Conseil de l'enfance et de l'adolescence (mars 2023)
- Évaluation de la campagne santé mentale adolescents: #JenParleA 2022 – Santé publique France (mars 2023)
- Circulaire n° 5899-SG du 28 novembre 2016 relative à l'actualisation du cahier des charges des Maisons des adolescents
- Evaluation de la mise en place du dispositif « maison des adolescents » (MDA) – IGAS, 2013

- **Articles**

- Les raisons du non recours des jeunes à l'aide publique et leurs attentes concernant l'accès aux droits sociaux » – B. Vial (dec. 2021)
- Mikander Laurence. La mémoire ouvrière d'Oyonnax. In: Diversité, n°149, 2007. Enseigner l'histoire de l'immigration. pp. 157-160
- http://koha-pro.histoire-immigration.fr/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=24852&shelfbrowse_itemnumber=17866



QUESTIONNAIRE COLLÉGIENNES COLLÉGIENS

Educateur à la Maison des Adolescents de l'Ain (MDA), je vous adresse ce questionnaire afin de recueillir votre avis (concernant le site d'Oyonnax de la MDA).

La Maison des Adolescents est un lieu où tout adolescent peut venir seul, ou accompagné, avec ou sans l'autorisation de ses parents, pour échanger avec des professionnels (éducateurs, psychologues, infirmiers, Assistant Social) pour aborder toutes les questions ou préoccupations qu'il peut rencontrer.

Ce questionnaire anonyme ne vous prendra que quelques minutes. Il a pour but de recueillir un maximum d'informations afin de connaître au mieux vos besoins et attentes.

Je vous remercie de prendre le temps de remplir ce questionnaire. Il nous sera très utile afin de construire avec vous, un lieu qui vous ressemble. Aucune question n'est obligatoire, autorisez-vous à ne répondre qu'aux questions que vous souhaitez.

Quel âge avez-vous ?

.....

Connaissez-vous la Maison des Adolescents ?

OUI NON

Commentaires éventuels :

Si oui, comment avez-vous connu la Maison des Adolescents ? (Plusieurs réponses possibles)

- Parents Famille
- Ami(e)(s) Professionnel de l'Education Nationale
- Autres professionnels Internet
- Brochures Je ne connaissais pas
- Autres :

Saviez-vous qu'il y a un site de la Maison Des Adolescents de l'Ain à Oyonnax ? (situé au 116 cours de Verdun)

OUI NON

Pensez-vous qu'un jour vous pourriez avoir besoin de venir à la MDA ?

OUI NON



Si vous deviez venir une première fois à la Maison Des Adolescents, qu'est ce qui pourrait faciliter votre venue. (plusieurs réponse possibles)

- Venir seul Être accompagné(e) par un(e) ami(e)
- Être accompagné(e) par mon/mes parents Être accompagné(e) par un adulte
- En avoir déjà entendu parler
- Que le lieu me soit conseillé par une personne de confiance
- Autre :

Depuis février 2023, la Maison Des Adolescents est ouverte uniquement les mercredis. Pour la rentrée scolaire prochaine nous réfléchissons à étendre ces plages d'ouverture.

Pour-vous, quel serait le meilleur moment pour venir à la MDA ? (quel jour ?, quel horaire ?)

.....
.....
.....
.....

La Maison Des Adolescents vous propose principalement de pouvoir rencontrer des professionnels pour bénéficier d'un espace d'accueil et d'écoute.

Et vous, que souhaiteriez-vous qu'elle propose... Soyez créatif !! ☺

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Un grand merci pour votre participation !

Ludovic Bouilloux
Educateur spécialisé à la MDA de l'Ain

Enquête auprès des collégiens et lycéens d'Oyonnax et Nantua (mai-juin 2023)
 Détail des réponses à la question « **Que souhaiteriez-vous que propose la MDA ?** »

- Un lieu d'échange et de rencontre avec d'autres personnes de notre âge pour faire de nouvelles rencontres
- Activité en groupe pour faire des rencontres, se faire des amis
- Des sorties, un lieu pour s'amuser se socialiser,
- Proposer voyage ; Proposer des voyages aux gens dans le besoin et leur permettre de faire des connaissances.
- J'aimerais rencontrer des personnes qui travaillent dans le Design
- Ateliers créatifs, lien QR Code pour infos
- Cafétéria avec des prix attractifs, création d'un syndicat des lycéens
- une librairie avec documents, prospectus et postes informatiques
- des gâteaux
- Apprendre. Se divertir
- Du bon shit sa mère

- De l'aide pour que je sois accepté (X2) ; De l'aide et de l'écoute
- Des séances pour parler à un adulte de ses doutes, des questions, des sentiments en général
- Pouvoir parler des problèmes (les cours, la famille...)
- Pouvoir parler de tout
- De l'aide, poser des questions, avoir de l'information, rencontrer des personnes qui nous comprennent
- Une aide quand on se sent seul, malheureux, timide
- Activités pour développer la confiance en soi
- Pouvoir parler avec des personnes de confiance
- Proposer un psychologue
- Un sexologue (X5)
- Lieu de confiance, confidentiel et accompagné par la même personne
- un espace où on peut rester un moment si on n'est pas en sécurité
- Un lieu où l'on peut se sentir en sécurité et écouter
- Pouvoir échanger avec d'autres adolescents qui ont le même problème
- Pouvoir parler avec d'autres ados
- Entendre l'expérience d'autres personnes qui sont passées par là
- Des séances de rencontres entre ados
- Des espaces d'échange avec des personnes qui ont des problèmes similaires
- Des groupes de paroles entre ados.
- Si cela ne va pas chez nous : activités, sorties pour oublier les problèmes. Rencontrer d'autres jeunes
- Des activités où l'on peut parler en même temps
- jeux en groupe pour mieux communiquer
- Quelques jeux de sociétés pour mettre à l'aise et en confiance
- Des jeux qui posent des questions sur soi-même
- Aide pour régler des problèmes, des jeux
- Sorties, lieu pour s'amuser, se socialiser, en groupe et sortir de chez soi si soucis et faire autre chose que écrans »
- « jeux éducatifs et espace de détente ».
- Endroits pour dessiner, se reposer, lire, cuisiner et des activités sportives
- Un espace détente avec des jeux, un espace sieste pour se reposer
- des lieux de tranquillité ou espace réservé
- Une aide pour choisir son orientation
- Aide pour choix d'orientation, pour son futur, le lycée...
- Des professionnels qui aideraient les jeunes à faire leurs devoirs
- Suivi des élèves
- aide scolaire (cours particulier)
- Jeux de société
- Parties de Uno
- une activité sur les jeux et les réseaux sociaux
- Jouer à la console
- des jeux vidéo ; jeux vidéo
- Internet
- XC
- Jouer au foot ou à la console, aller se baigner
- Activités sportives (X3), sorties (10/55, piscine)
- Sport et ateliers d'arts
- Faire des sorties entre ados pour se faire des amis



Groupement · Études · Formation · Conseil · Animation

SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

<http://gefca-asso.fr>

MDA 01

DIAGNOSTIC – ETAT DES LIEUX

Trame d'entretiens

Vous présenter

Vos fonctions

Votre dispositif

Le territoire

Caractéristiques principales

Politique liée aux enfants / ado ?

Les jeunes

Caractéristiques, besoins

Les acteurs

Missions, articulations, manques

La MDA

Missions

Equipe

Local

Horaires / permanence

Les missions de la MDA sont-elles claires pour vous ?

Vous arrive-t-il d'orienter des jeunes vers la MDA ? /

Si ce dispositif existait, dans quelle proportion y auriez-vous recours ?

Comment la situez-vous par rapport à d'autres acteurs ?

- prévention / santé scolaire
- CMP
- mission locale
- ...